

LE SPORT

Dénouement prochain dans le dossier Eric Lindros

Si tout va comme prévu, les auditions dans le désormais célèbre dossier Lindros pourraient se terminer demain, a déclaré l'arbitre Larry Bertuzzi à la presse, hier. **S-2**

QUÉBEC

Bourassa manque du sens de l'État selon Jean Pelletier

L'ancien maire de Québec, Jean Pelletier, regrette le peu de sens de l'État dont fait preuve Robert Bourassa dans le dossier de la capitale et invite la CUQ à acquérir une résidence officielle pour les prochains premiers ministres. **A-3**



LE CANADA

La TPS est légale

Dans un jugement unanime, la Cour suprême du Canada a statué, hier, que la taxe de 7 % sur les produits et services (TPS) est parfaitement légale et n'a besoin d'aucune modification. **A-5**

LA RÉGION

Le blocus des routes levé en Gaspésie

Les travailleurs rattachés à la scierie de Donohue, à Marsoui, ont accepté hier soir de lever, pour cinq jours, le blocus des routes gaspésiennes. **B-16**

L'ÉCONOMIE

Laurent Gagnon perd des propriétés

Laurent Gagnon a perdu deux sections de condominiums de l'îlot St. Patrick et quelques autres propriétés, afin d'effacer une partie des dettes envers une banque. **B-1**

Québec aide Madelipèche

Le gouvernement québécois a décidé d'injecter une somme de 10,3 millions \$, sous forme de prêts, de garanties et d'une aide financière afin de tenter de relancer cette industrie de Cap-aux-Meules. **B-1**

LE MONDE

Grève du rail : le Congrès US ordonne le retour au travail

La Chambre des représentants a adopté, hier soir, un projet de loi visant à mettre fin à la grève des chemins de fer et imposant au besoin une solution par un arbitre. **A-3**

L'INDEX

GÉNÉRAL

Annonces classées	B-8 à B-13
Arts	A-9, A-10, A-11 et A-13
Bridge	B-13
Décès	B-13 à B-15
Économie	B-1 à B-5
Éditorial	A-12
Horoscope	B-15
Le Monde	A-7 et A-8
Louis Guy Lemieux	B-15
Où aller à Québec	A-13
Québec et l'Est	B-15 et B-16
Week-end	A-9, A-10, A-11 et A-13

TABLOID

Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Météo	S-16
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14
Sport	S-1 à S-13

LA MÉTÉO

Ciel partiellement ensoleillé, possibilité d'une averse en fin d'après-midi. Demain, ciel partiellement nuageux. Maximum 24 et minimum 14. **S-16**

Recherche sur le décrochage scolaire

Les anglophones plus tenaces

Une recherche du ministère de l'Éducation confirme ce que l'on soupçonnait : les élèves anglophones décrochent moins que les élèves francophones.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

Les élèves les plus persévérants sont ceux de la commission scolaire de Lakeshore (ouest de Montréal) qui affichent un taux de décrochage de moins de 7 % (le taux de diplômés se situant à

93,2 %) alors que la moyenne provinciale est de 35,5 %.

Du côté francophone, la palme va à la commission scolaire Normandin au Lac Saint-Jean avec un taux de diplomation de 76 %, précédé cependant par trois commissions scolaires anglophones : South Shore, East-

ern Québec (qui couvre Québec et l'est de la province) et Chateauguay Valley avec respectivement des taux de 82,3 %, 77,7 % et 76,2 %.

Dans la région de Québec et pour l'ensemble de l'est de la province, le meilleur score va à la commission scolaire Des Découvreurs, à Sainte-Foy. Le nombre de jeunes qui quittent l'école avec un diplôme se situe à 75,7 %. Arrive, loin derrière,

la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ) avec un taux de décrochage de près de 54 %, comparativement à 50 % à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Plus du tiers des élèves décrochent

Le document n'apprend rien de neuf quant au taux de décrochage qui s'établit à près de 36 % pour l'ensemble de la province. Sa nouveauté réside dans le fait qu'il situe la position de chacune des commissions scolaires à l'intérieur de cette moyenne provinciale en donnant, pour chacune d'elle, le nombre de jeunes ayant obtenu un diplôme d'études secondaires sur une période donnée. Ce taux de diplomation tient compte des élèves inscrits en première secondaire en 1984-1985 et qui sont sortis du système au plus tard à la fin de l'année scolaire 1990-1991.

Les taux de jeunes qui quittent l'école secondaire avec un diplôme varient ainsi de 40 à 93 % chez les commissions scolaires anglophones et francophones. La situation est encore pire chez les autochtones alors que 18 % et 17 % des élèves des commissions scolaires Kativik et Crie obtiennent un diplôme d'études secondaires. Pourtant, précise le ministre Michel Pagé qui publiait hier les résultats de cette recherche, ce n'est certainement pas par désintéressement du gouvernement à l'endroit de ces commissions scolaires.

Par ailleurs, si on prend le taux de décrochage sur une base annuelle, il se situe à 7,4 % en 1989-1990 pour l'ensemble de la province. De ce nombre de décrocheurs, 2,5 % sont retournés aux études via l'éducation des adultes.

Le ministre Pagé attribue la plus grande persévérance des élèves anglophones à leurs parents. Il soutient que par tradition, ces derniers suivent de près l'éducation de leurs enfants. Il constate que les parents francophones assurent une

Le palmarès des commissions scolaires dans la grande région de Québec

Le taux de diplomation de 1984 à 1991, i.e. le pourcentage d'étudiants qui n'ont pas décroché et ont obtenu le DES (diplôme d'études secondaires).

1 • Des Découvreurs	75,7%
2 • Chutes-de-la-Chaudière	74,0%
3 • Des Ilets	73,0%
4 • Chutes-Montmorency	70,5%
5 • Chauveau	69,6%
6 • Tardivel	68,2%
7 • Charlesbourg	67,9%
8 • Lotbinière	65,6%
9 • Du Gouffre	65,1%
10 • Louis-Frédéric	64,6%
11 • Beauport	63,5%
12 • Laure-Conan	63,3%
13 • Chaudière	61,7%
14 • Côte-du-Sud	61,0%
15 • Côte-de-Beaupré	54,4%
16 • CECQ	46,3%

À titre de comparaison la commission scolaire anglophone Eastern Québec a un taux de diplomation de 77,7 %; la CECM, à Montréal, un taux de 50,0% et la moyenne provinciale est de 64,5%.

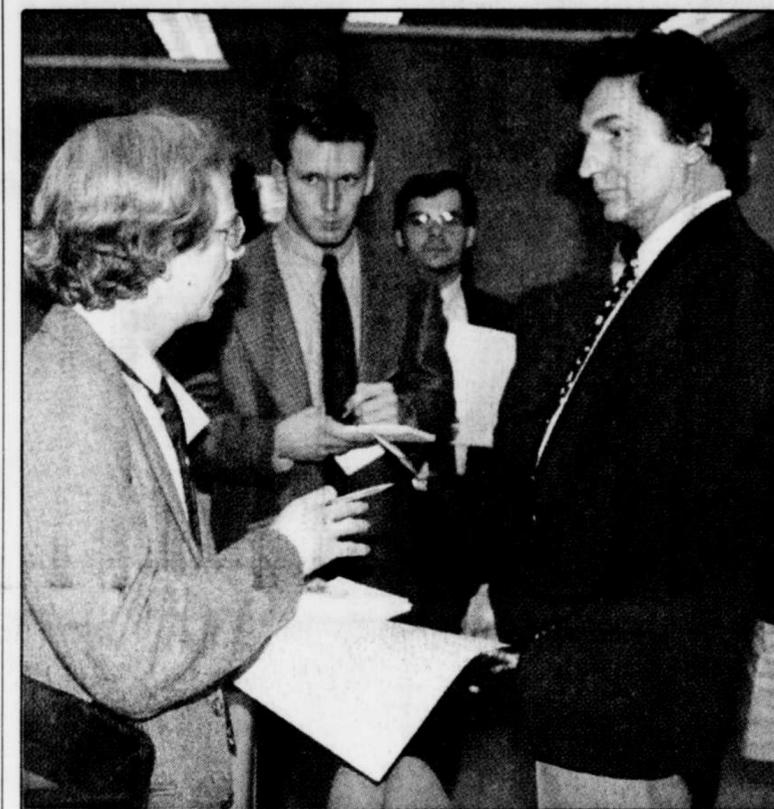
Infographie, LE SOLEIL

bonne présence au primaire mais ils ont tendance à décrocher lorsque leur enfant arrive au secondaire.

Ce document, d'ajouter le ministre, ne vise pas à pointer du doigt des commissions scolaires; mais à leur fournir un outil qui leur permettra de mieux analyser leur situation au regard de la réussite scolaire de leurs élèves. Elles pourront ainsi mieux planifier leurs

Suite A-2, *Décrochage...*

Guy Bertrand devant le Barreau



Les journalistes ont assailli Me Bertrand de questions à l'issue de la première séance du comité de discipline du Barreau du Québec.

Une foire d'empoigne dès la première séance

QUÉBEC — La première séance du comité de discipline du Barreau du Québec visant à faire la lumière sur la conduite professionnelle de Me Guy Bertrand dans l'affaire Morin s'est transformée en foire d'empoigne, hier.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

Ce qui ressort avec le plus de force de cette journée ponctuée de rebondissement est le double aveu arraché aux deux anciens policiers John Tardif et Michel Papineau qui ont attaché le gretel en mai dernier en déclarant aux médias que l'informateur du

journaliste Normand Lester dans l'affaire Morin était Me Bertrand. C'est pour se laver de cette accusation que l'avocat de Québec a réclamé la tenue d'une enquête publique du comité de discipline du Barreau. Cet aveu est celui-ci : avant de pointer du doigt Me Bertrand, ni l'un ni l'autre n'a vérifié auprès du journaliste de Radio-Canada si la fuite venait bel et bien de l'a-

voocat québécois et aucun n'a contacté ce dernier pour vérification.

Pressé de questions par Me Bertrand, M. Papineau a reconnu que son accusation était le fruit d'une « pure déduction ». L'ancien agent de la GRC a raconté qu'à partir de sa propre expérience au sein des services de sécurité, les renseignements sur les liens entre Claude Morin et les agents fédéraux ne pouvaient venir que de M. Yvon Gingras. Ce membre de la

Suite A-2, *Bertrand...*

Droit sur le bois d'oeuvre maintenu Les manufacturiers québécois reprennent eux-mêmes la bataille

WASHINGTON — La décision des États-Unis de confirmer le droit compensateur sur le bois d'oeuvre canadien a particulièrement mécontenté les manufacturiers de bois de sciage du Québec.

par MARIE TISON
de la Presse canadienne

Ils ont allégué que l'ambassadeur du Canada à Washington, M. Derek Burney, ne s'était pas porté à la défense des intérêts des Québécois dans cette affaire.

Ce droit de 6,51 % s'applique uniformément à toutes les provinces, même si le département

américain du Commerce a admis que le degré de subvention que ce tarif est sensé compenser varie selon les provinces.

Ainsi, le département a déterminé le 6 mars dernier que les subventions à l'industrie québécoise du bois d'oeuvre n'atteignent que 0,01 %. Le gouvernement du Québec a alors demandé à ce que la pro-

Suite A-2, *Bois...*

Constitution : Chrétien menace Mulroney de lui retirer son appui

OTTAWA — Jean Chrétien menace Brian Mulroney de le laisser tomber s'il dérape du « mauvais bord » et fait fi des exigences constitutionnelles des libéraux.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Constatant la quête désespérée de son vis-à-vis conservateur pour une solution constitutionnelle, le chef libéral s'inquiète de l'issue de la ronde de négociations en cours.

« Les conservateurs ne peuvent se plaindre de nous, commence le chef libéral lors d'une entrevue marquant le deuxième anniversaire de son arrivée à la tête du Parti libéral du Canada.

On les a aidés autant que faire se peut. Mais ma position sur la Constitution est connue. S'ils partent d'un bord, je ne serai pas là. »

Sans se lancer dans une dénonciation à fond de train de certains éléments de consensus dont le ministre Joe Clark a vanté récemment les mérites, Jean Chrétien n'hésite pas à pointer des lacunes.

L'ex-ministre libéral est ainsi loin d'être convaincu de la pertinence d'accorder un droit à

l'autodétermination aux autochtones, sans en définir au préalable la portée. « Que les Indiens administrent leurs affaires, j'en suis. Mais si c'est une espèce de gouvernement provincial, je voudrais bien savoir ce que ça veut dire. À quels Indiens ça s'applique, sur quels territoires, etc. »

En Chambre, au tout dernier jour de la session, il insistait de même sur la nécessité que toute entente supportée par le gouvernement fédéral comprenne la reconnaissance de la dualité linguistique et un resserrement de l'union économique canadienne, deux points négligés dans les pourparlers en cours.

« Si on a une négociation, il faut que le fédéral gagne quelque chose lui-aussi, martèle le chef de l'opposition. S'ils donnent le magasin, je vais être contre » prévient-il une nouvelle fois, déplorant le peu « d'échine » de son adversaire conservateur.

Dans le tordeur

Le problème de la situation actuelle, juge le député de Beauséjour, c'est que Brian Mulroney n'a qu'un objectif, et c'est de conclure une entente

Suite A-4, *Chrétien...*

Autre texte en page A-4



Jean Chrétien dirige le Parti libéral du Canada depuis deux ans.

Suites de la première page

Décrochage...

interventions. D'ailleurs, la publication de cette recherche avait été promise par le ministre lors du lancement du plan d'action « Chacun ses devoirs » pour lequel le ministère investira 42 millions \$.

Ce sont surtout les centres villes et les régions éloignées, où vivent généralement les familles défavorisées, qui ont les taux les plus faibles de jeunes obtenant un diplôme d'études secondaires.

D'autres recherches

Le ministre a donc annoncé que d'autres recherches portant sur les disparités régionales et les facteurs socio-économiques, l'existence de milieux économiquement faibles et la présence d'écoles privées sur le territoire d'une commission scolaire seront effectuées dans le but d'obtenir un tableau plus complet de la situation.

D'ailleurs, le président de la CECQ, M. Lucien Flamand, estime que la présence d'écoles privées qui drainent les meilleurs élèves influence le taux de décrochage. À son avis, il ne faut également pas perdre de vue que la CECQ est une commission scolaire en zone défavorisée. Des mesures, dit-il, ont été mises en place pour atténuer le décrochage mais il faudra attendre quelques années avant qu'elles commencent à porter fruits. Le ministre Pagé donne raison au président de la CECQ et ne met pas en cause la qualité de son enseignement.

Le ministre reconnaît que la situation de la CECM est également alarmante. Il l'attribue en grande partie au fait que 40 % des élèves francophones du territoire de cette commission scolaire fréquentent les écoles de la commission scolaire protestante du Grand Montréal parce que leurs parents ne professent pas la religion catholique.

Le palmarès des commissions scolaires dans l'Est du Québec



Le taux de diplomation de 1984 à 1991, i.e. le pourcentage d'étudiants qui n'ont pas décroché et ont obtenu le DES (diplôme d'études secondaires).

1 • Thetford Mines	70,6%
2 • Jean-Chapais	70,1%
3 • Black Lake-Disraeli	70,0%
4 • La Neigette	67,2%
5 • Sept-Îles	67,1%
6 • Des Basques	63,1%
7 • Vallée de la Matapédia	62,8%
8 • Miguasha	62,7%
9 • Îles-de-la-Madeleine	62,0%
10 • Baie-des-Chaleurs	61,9%
11 • Manicouagan	61,7%
12 • La Mitis	59,9%
13 • Témiscouata	59,1%
14 • Port-Cartier	59,0%
15 • Lac-Mégantic	57,7%
16 • Matane	56,0%
17 • Rivière-du-Loup	55,9%
18 • Des Frontières	54,6%
19 • L'Islet-Sud	54,5%
20 • Moyenne-Côte-Nord	53,8%
21 • Bersimis	52,7%
22 • Péninsule	51,0%
23 • La Tourelle	47,3%
24 • Fermont	47,2%
25 • La Pocatière	46,4%
26 • Gaspesia	45,5%
27 • Littoral	33,4%

Infographie, LE SOLEIL

Bertrand...

GRC, a-t-il précisé, a déjà été un informateur de Normand Lester... et un client de Me Bertrand.

Autre élément de ce syllogisme : M. Papineau se dit convaincu que la divulgation des agissements de Claude Morin aurait beaucoup nui au PQ en plein battage référendaire. Il valait donc mieux, pour la formation politique, que la nouvelle sorte dès maintenant. D'où l'intérêt de Me Bertrand, un ardent nationaliste qui s'est déjà présenté à la direction du Parti Québécois. Le fait, selon le témoin, que l'avocat ne porte pas dans son cœur le « père de l'étapisme », dont il parlait souvent des « morineries », accreditait cette thèse de la fuite.

Coups de théâtre

Le second accusateur dans cette histoire, l'ancien policier John Tardif de Sainte-Foy, n'a pas pu entrer autant dans les détails. Son témoignage, fait de réponses touffues et constamment entrecoupé de rappels à l'ordre de la part du président du comité de discipline du Barreau, Me Guy LaFrance, a été ajourné au 6 juillet pour lui permettre de se trouver un avocat.

Même écourté, le passage à la barre de John Tardif a donné lieu à deux coups de théâtre. Le premier est survenu quand, tout à coup, la jeune avocate Claude Allaire du bureau de Me Bertrand se lève en trombe et s'écrie : « Monsieur le président, Michel Papineau ne cesse de faire des signes à M. Tardif et de lui souffler les réponses ! » Une prise de bec éclate. Le président ajourne pour cinq minutes « afin de permettre à tout le monde de se calmer ».

De toute évidence, l'exercice n'a pas été bénéfique puisque, dès son retour, John Tardif a fait une violente sortie contre le comité de discipline du Barreau, qu'il a accusé de partialité. « Je me sens dans un milieu hostile. C'est de l'inquisition et Me Bertrand en est le boss ! » a-t-il lancé. Puis il a ajouté : « Cette audition est un lessivage à l'eau douce. Y a un peu d'eau de javel à mettre là-dedans ! » Le président a alors exhorté M. Tardif à cesser ses commentaires. « Si c'est comme ça, je refuse de répondre ! », a rétorqué l'ancien policier, qui a reconnu avoir besoin de conseils juridiques.

Au début de la journée, Me Guy Bertrand a dit qu'il avait l'impression d'avoir dans son dos « des tueurs à gages » prêts à « assassiner » sa réputation. Ces propos sont repris et développés dans la requête amendée que l'avocat a remise au comité de discipline du Barreau afin que soit examinée sa conduite professionnelle.

Le document d'une trentaine de pages n'y va pas avec le dos de la cuiller. Me Bertrand accuse MM. Papineau et Tardif de « recourir au chantage et au terrorisme psychologique » pour détruire son honneur et sa réputation dans le but de ruiner sa carrière. Il se dit victime d'intimidation de la part des deux hommes. Il affirme même que ses accusateurs lui ont réclamé une somme importante s'il ne voulait pas que sorte leur livre *Quebec Gate, la conspiration du silence*.

MM. Papineau et Tardif viennent de publier un ouvrage dans lequel ils attaquent l'avocat de Québec. Les parties ont longuement discuté de ce document hier, le représentant du syndicat du Barreau, Me Jean-Paul Michaud, demandant d'entrée de jeu que le livre ne fasse pas partie du

présent litige. La requête préliminaire de Me Michaud arguait que les éléments retenus par Me Bertrand et ajoutés dans sa plainte ne portaient pas strictement sur sa conduite professionnelle, seule facette qui intéresse le comité de discipline. Si l'organisme a reconnu la justesse de ce raisonnement, il n'en a pas moins décidé de considérer, dans les accusations de l'ouvrage, les aspects touchant à la déontologie.

Les quatre principales accusations que les anciens policiers transformés en auteurs adressent à l'endroit de Me Guy Bertrand sont les suivantes : être l'informateur du journaliste Normand Lester dans l'affaire Morin ; détenir 80 dossiers secrets de la GRC ; avoir résolu de créer des services secrets québécois ; s'être livré à des magouilles dans le dossier de la Fraternité des policiers de la Baie-James et dans celui de la Commission de police du Québec lors de l'enquête sur la police de Sainte-Foy. Des accusations qui ont été mises sur la table hier mais sur lesquelles les deux parties reviendront au cours des audiences.

Celles-ci doivent en principe se terminer à la mi-juillet mais, au rythme où les choses ont démarré et si les rebondissements continuent à en faire un véritable happening, les séances risquent de durer plus longtemps. Me Bertrand a convoqué une trentaine de témoins dont il a donné la liste au comité de discipline, hier, en le priant de la garder confidentielle car « certaines personnes craignent pour leur sécurité ». Pour sa part, M. John Tardif comptait appeler à la barre sensiblement le même nombre de témoins mais, à cause de sa méconnaissance des rouages du Barreau, la chose ne lui sera pas possible dans le cadre des présentes audiences. Le président du comité l'a toutefois assuré que s'il achemine à cet organisme la plainte que le syndicat du Barreau n'a pas retenue, elle sera étudiée à coup sûr.

Souignons enfin, parmi les multiples événements et discussions de la journée, la requête de la procureure générale du Canada, la ministre Kim Campbell, d'être reconnue comme « intervenante » dans la présente affaire. Cette demande, présentée par Me Jean-Marc Aubry, a été agréée. Le comité a cependant limité ce statut à deux points bien précis : la sécurité de l'État et la protection des sources.

Bois...

vince soit exclue, comme l'ont été depuis le tout début les provinces de l'Atlantique.

Les autres Canadiens en cause ont cependant été plutôt tièdes à défendre cette initiative, a indiqué le président-directeur général de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, M. Richard Lacasse, au cours d'une entrevue téléphonique.

Il a déclaré que le Conseil canadien des industries forestières, qui défendait les intérêts de l'ensemble de l'industrie, avait refusé de laisser les manufacturiers québécois prendre la parole au cours d'une audience tenue devant la Commission du commerce internationale en mai dernier.

M. Lacasse a expliqué que l'exclusion de l'industrie québécoise aurait obligé les autorités américaines à hausser le droit compensateur pour le reste de l'industrie canadienne. Ainsi, en défendant la position québécoise, le Conseil canadien des industries forestières se trouvait à nuire aux autres provinces comme l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

M. Lacasse a déclaré qu'à partir de maintenant, les manufacturiers québécois allaient s'occuper de leur propre défense, et avaient déjà engagé des avocats de Washington pour présenter leur cause devant les groupes spéciaux d'experts convoqués en vertu de l'Accord de libre-échange.

« Fini l'ambiguïté, fini le monstre à deux têtes », a lancé M. Lacasse.

Il a ajouté que l'ambassadeur Burney n'avait pas aidé la cause des manufacturiers québécois. Il a déclaré que selon ses sources, l'ambassadeur n'avait pas ménagé ses requêtes auprès du département du Commerce pour que tout droit compensateur s'applique uniformément à l'ensemble du pays.

VENTE D'ÉTÉ

JOURS

CHEZ TWIK, DES VALEURS EXCLUSIVES, DES PRIX EXCEPTIONNELS!



TWIK

PANTALONS
TWIK
39.95

rég. jusqu'à 75.00

des jeans indigo ou en couleurs, des formes amples, droites, ajustées, en coton, lin et coton, rayonné, couleurs et grandeurs assorties.

CARDIGANS
MAILLE FINE
29.95

rég. jusqu'à 60.00

toute une variété, des styles unis, à pois ou à rayures, fine maille de coton, coloris assortis, p.m.g.

TEE-SHIRTS
DE NUIT
12.99

rég. 18.00

des tee-shirts courts, en tricot de coton, un imprimé pois, un pois et fleurs, couleurs et grandeurs assorties.



TWIK

ROBES-
CULOTTES
À FLEURS
29.95

pour twik, des robes-culottes sans manches avec taille élastique au dos, variété d'imprimés floraux, grandeurs assorties.

PARKAS
TWIK
49.95

rég. jusqu'à 140.00

des parkas droits ou à taille coullissante, avec ou sans capuchon, longueur trois quarts ou forme blouson, en popeline, coton brossé, nylon froissé, couleurs et grandeurs assorties.



VESTES
JACQUARD
29.95

rég. 50.00

des vestes sans manches, tricot arabesques contrastant sur fond blanc ou marine, un style en coloris unis, grandeurs assorties.



TWIK

TEE-SHIRTS
TWIK
14.99

rég. jusqu'à 35.00

toutes sortes de tee-shirts, des encolures rondes, carrées, boutonnées, jersey de coton, tricot ajouré, des imprimés fleurs, pois, etc. couleurs et grandeurs assorties.

PULLS
COTON QUATINÉ
29.95

pur coton 18 onces, des pulls ouatinés poids lourd, encolure ronde, coloris délavés de mauve, corail, indigo et blanc, grandeurs assorties, p.m.g.tg.

CAMISOLES
EN COTON
14.99

rég. jusqu'à 29.95

tout un choix de petites camisoles boutonnées, avec dentelle, des styles col chemisier, des styles brodés, coloris unis et imprimés assortis, grandeurs variées.

RÉSULTATS
Loto-Québec

6/49 Tirage du 92-06-24

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 851 738,50\$
5/6+	9 61 724,60\$
5/6	388 1 145,40\$
4/6	21 834 39,00\$
3/6	369 635 10,00\$

Ventes totales: 16 444 060,00\$
Prochain gros lot (approx.): 5 000 000,00\$
Prochain tirage: 92-06-27

Extra Tirage du 92-06-24

NUMÉROS	LOTS
959104	100 000 \$
59104	1 000 \$
9104	250 \$
104	50 \$
04	10 \$
4	2 \$

Prochain tirage: 92-06-26

PANCO Tirage du 92-06-25

10	14	19	21	29
31	35	38	41	45
49	50	53	57	58
62	65	66	67	69

Prochain tirage: 92-06-26

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

la maison

simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA TROIS

LE SOLEIL

**Grève du rail
Le Congrès
US ordonne
le retour
au travail**

WASHINGTON (AP, AFP) — La Chambre des représentants a adopté, hier soir, un projet de loi visant à mettre fin à la grève des chemins de fer.

Le texte décrète le retour au travail et l'imposition d'une solution par un arbitre si les deux parties ne peuvent en arriver à un accord.

La législation a été approuvée par un vote de 248 voix contre 140. Le Sénat devait adopter à son retour le projet de loi plus tard en soirée, de sorte que le texte puisse ensuite être envoyé à la Maison-Blanche pour recevoir la signature du président George Bush.

« Les trains américains vont recommencer à rouler aujourd'hui », a prédit le secrétaire au Transport Andrew Card.

« Je vais recommander au président de signer le projet de loi dès ce soir », a-t-il ajouté.

Inquiet des conséquences économiques de la grève des chemins de fer, le président Bush avait demandé au Congrès de prendre des mesures dans le but de mettre un terme au conflit le plus rapidement possible.

Les législateurs avaient négocié avec l'administration Bush la mise au point du texte prévoyant la reprise du travail pour une période de 30 jours se terminant, si nécessaire, par l'imposition d'une décision arbitrale.

Le projet de loi stipule que l'arbitre imposera un règlement à la fin de la période de 30 jours si les deux parties sont incapables d'en arriver à un accord par leurs propres moyens. L'arbitre aurait à choisir entre la dernière offre patronale ou la dernière proposition syndicale.

Les législateurs, soucieux de ne pas donner l'impression de prendre partie dans le mouvement, ont rejeté la demande de l'administration d'imposer un règlement au conflit. Ils ont préféré la formule d'une période de reprise de travail permettant aux esprits de se calmer pendant la poursuite des négociations sur la convention collective.

Dans l'industrie de l'automobile, dont les inventaires de pièces sont réduits au minimum, Chrysler a annoncé la fermeture de plusieurs usines aujourd'hui en l'absence d'un retour à la normale.

Au Canada, plusieurs usines pourraient être fermées si le conflit durait quelques jours de plus.

Le débrayage a commencé mercredi lorsque le syndicat des mécaniciens a déclenché une grève contre CSX, l'un des grands transporteurs ferroviaires de marchandises.

Les dangers du sida enseignés dès le primaire à New York

NEW YORK (AFP) — Dès l'âge de cinq ans, les écoliers new-yorkais entendront parler des dangers du sida et des moyens de l'éviter : après 18 mois de débats, la ville vient de décider de faire connaître la maladie dès l'école primaire.

New York, qui fait déjà partie des villes autorisant la distribution gratuite de condoms aux élèves du secondaire, tente par tous les moyens de freiner la progression en flèche du mal parmi les adolescents et a décidé d'en enseigner les dangers avant même que les jeunes ne deviennent sexuellement actifs ou ne se droguent.

La décision a été prise mercredi soir par le Conseil municipal d'Éducation, après une audition publique où plus de 170 orateurs enflammés se sont succédés au milieu des hurlements.

L'adoption de ce petit livre de 119 pages destiné aux enseignants est reportée depuis un an et demi, en raison de pressions des milieux conservateurs qui ont obtenu d'importantes concessions.

Les enseignants devront mettre l'accent sur l'abstinence comme premier moyen d'éviter la maladie. Les informations sur la stérilisation d'une aiguille de seringue et sur le moyen de mettre correctement un préservatif ont été supprimées. Le conseil a également accepté de repousser à la sixième année scolaire, vers 11-12 ans, les explications sur les différents modes de relations sexuelles.

Si seulement 1 % des malades du sida aux États-Unis ont entre 13 et 21 ans, le taux monte à environ 20 % pour les 20-29 ans, des gens d'une tranche qui ont attrapé le virus généralement une dizaine d'années avant, quand ils étaient adolescents.

Selon l'ancien maire de Québec Jean Pelletier

Bourassa manque du sens de l'État

OTTAWA — L'ancien maire de Québec, Jean Pelletier, regrette le peu de sens de l'État dont fait preuve Robert Bourassa dans le dossier de la capitale et invite la Communauté urbaine à acquérir une résidence officielle en songeant aux prochains premiers ministres.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

M. Pelletier est prêt à reconnaître les qualités de gestionnaire de l'actuel premier ministre du Québec, mais il déplore sa courte vue et son manque de fierté nationale dans le traitement qu'il réserve à la ville de Québec en tant que capitale.

« Il faut, explique-t-il en entrevue au SOLEIL, que le premier ministre ait le sens de l'État, qu'il ait le sens que le Québec dépasse sa seule personne. »

Ayant âprement revendiqué pour la reconnaissance d'un véritable statut de capitale pour sa ville au cours de ses 12 années à la mairie, M. Pelletier ne peut

concevoir que le premier ministre du Québec agisse comme un touriste lorsqu'il séjourne à Québec.

« Que le premier ministre n'ait pas de résidence, c'est mauvais. La capitale perd le premier ministre, mal logé dans les hôtels, vivant à travers des bagages qu'il transporte dans le coffre de sa voiture. Je comprends qu'il ait hâte de retrouver le confort de sa maison de Montréal chaque fin de semaine. »

Brisure
À cet égard, M. Pelletier

constate d'ailleurs que le chef libéral a brisé la tradition respectée par ses prédécesseurs d'avoir une résidence dans la capitale. De Louis Alexandre Taschereau jusqu'à J.-Jacques Bertrand, il rappelle que chaque premier ministre de la province avait soit une maison, soit un pied-à-terre bien organisé et confortable à Québec. Le régime des hôtels a commencé avec le chef libéral québécois.

« Évidemment, M. Bourassa, c'est un homme qui, pour des raisons qu'il vous expliquera lui-même, ne veut jamais appa-

raître aux comptes publics comme quelqu'un ayant personnellement coûté cher aux contribuables. Et c'est tout à son honneur... Mais il doit comprendre que ce n'est pas sa personne qui est en cause dans ce cas, c'est son poste. Et à ce moment-là, il a des devoirs, non seulement d'ordre personnel, mais d'ordre institutionnel. »

La fin de non-recevoir servie par M. Bourassa aux promoteurs d'un projet de résidence officielle pour le premier ministre québécois, même si celle-ci était donnée à l'État, ne surprend pas l'ex-maire Pelletier, presque convaincu que cette attitude ne changera pas.

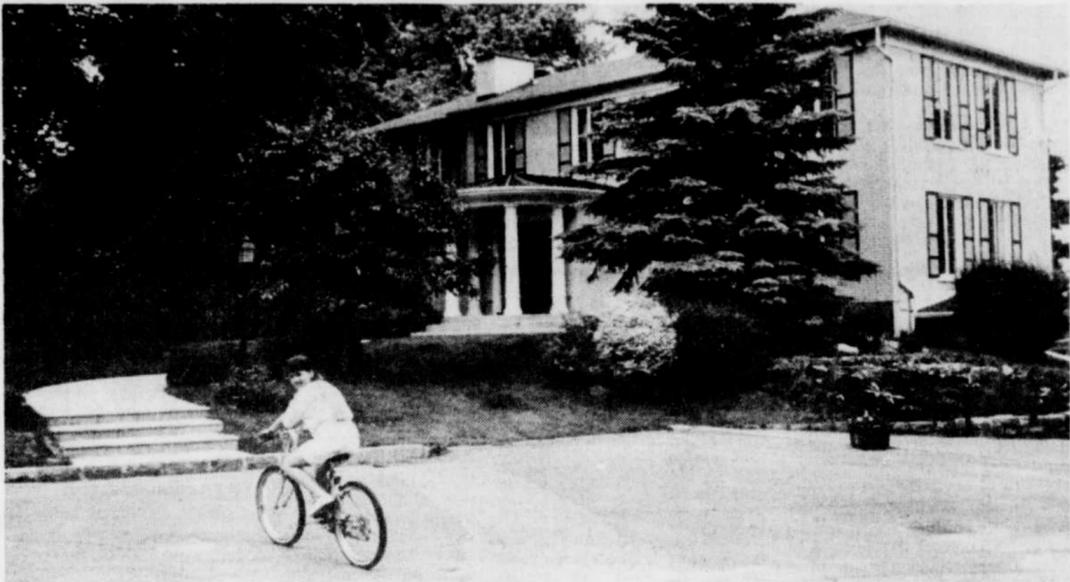
Il a de bonnes raisons d'être sceptique. Il avait lui-même mené d'un bout à l'autre le projet d'acquisition de la maison de Mme Jean-Paul Tardif, qui devait finalement mourir sur le refus catégorique de l'actuel premier ministre.

Investissement

« Un bon projet finit toujours par s'imposer », estime pourtant celui qui occupe aujourd'hui le poste de chef de cabinet de Jean Chretien. En ce sens, il convie ses ex-collègues de la Communauté urbaine de Québec à présider au deuxième effort et de ne pas laisser Québec se faire « émasculer » au profit de Montréal.

Devinant déjà qu'on le jugera excessif, il défend l'idée en la présentant aux élus régionaux, non pas comme une dépense, mais comme un investissement. Les visiteurs de toute catégorie qui voudront voir le premier ministre devront s'arrêter à Québec. Les seules retombées touristiques épargneraient vite la mise de départ, est-il convaincu, ajoutant les dimensions politiques et institutionnelles non négligeables pour le rayonnement de la région de la capitale.

Il serait bien difficile, conclut-il, pour le gouvernement du Québec de dire non à un organisme public comme la CUQ, qui investit pour protéger l'avenir.



Cette maison de l'avenue James-Lemoine, à Sillery, aurait fait une magnifique résidence pour le premier ministre du Québec. L'ex-maire de Québec Jean Pelletier, avec un groupe de citoyens, voulait l'offrir au premier ministre en 1989. Elle a été vendue en 1990, après le refus de M. Bourassa d'en devenir propriétaire.

Si une maison n'est pas disponible, il y en a d'autres, dit Mme Delisle

QUÉBEC — Si la maison de la famille Jean-Paul Tardif, avenue James-Lemoine à Sillery, n'est plus disponible pour servir de résidence au premier ministre du Québec, « il y en a deux belles grosses à vendre avenue de Laune », dans la même municipalité.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

C'est ce qu'a laissé savoir au SOLEIL la mairesse, Mme Margaret Delisle qui, à l'instar de maints organismes, politiciens et citoyens de la région, croit important que le premier ministre ait sa résidence dans la capitale du Québec.

La maison de la famille Tardif, que l'ex-maire de Québec Jean Pelletier, avec un groupe de personnalités, voulait offrir au premier ministre Robert Bourassa en 1989, « c'est une très belle et très grande maison avec une piscine, une vue magnifique et un immense terrain », commente Mme Delisle.

Elle a été vendue en 1990, après le refus de M. Bourassa d'en devenir propriétaire. Mais Mme Delisle précise que les deux résidences qui sont à vendre rue de Laune sont aussi magnifiques. Et elles sont à proximité du parc Bois-de-Coulouge.

Mais M. Bourassa a dit au début de la semaine qu'il avait d'autres priorités, dont l'éducation, en ces temps de difficulté économique. Il a répété ces propos, hier, à la radio de Radio-Canada, ajoutant que l'important, c'est que « le gouvernement respecte le caractère de Québec comme capitale ». Québec doit avoir tous les attributs d'une capitale et la plupart des activités gouvernementales doivent s'y dérouler et c'est le cas, croit M. Bourassa.

Syndrome de Lindros...

Ses propos ont déclenché les commentaires de plusieurs citoyens. L'un d'eux croit que M. Bourassa « souffre du syndrome de Lindros », vous savez ce joueur de hockey ontarien qui ne veut pas, mais absolument pas, venir jouer, encore moins s'installer à Québec!

La mairesse de Sillery ne croit pas que ça coûterait une fortune pour doter le premier ministre de sa résidence. Car elle se dit que si le premier ministre reçoit ses visiteurs dans des hôtels, cela occasionne des

frais qui doivent quand même être assez imposants. Puis, ce ne serait pas nécessaire de tout payer, jusqu'au savon, pour y garder le premier citoyen du Québec.

Les propriétaires de la maison Tardif ont fait savoir au SOLEIL que les « curieux » se font déjà nombreux et parfois pas très discrets. Mercredi, jour de la Saint-Jean-Baptiste, certains se sont rendus dans la cour arrière et d'autres sont allés fouiner aux fenêtres. M. André Bonin, de la Commission de la capitale nationale du Canada, disait, en entrevue téléphonique mardi, qu'une résidence pour le premier ministre, ça attire les touristes...

Plus de panache

Par ailleurs, mardi également, le député du Bloc québécois de Hull, M. Gilles Rocheleau, déclarait que le premier ministre est libre de recevoir ses visiteurs à Québec ou à Montréal. Mais, lui qui a déjà été député et ministre dans le cabinet de M. Bourassa, a ajouté que le gouvernement québécois devrait dépenser plus pour sa capitale, afin de lui donner « plus de panache ». Il précisait que ce n'est pas uniquement aux citoyens de la ville de Qué-

bec de payer pour les dépenses qu'occasionne le fait d'être une capitale.

**Accusation d'abus de confiance
Vander Zalm acquitté**

VANCOUVER (PC) — L'ex-premier ministre créditiste de Colombie-Britannique Bill Vander Zalm a peut-être agi de façon « étourdie et maladroite » dans la vente du parc familial Fantasy Gardens World, mais il n'a commis aucun acte illégal.

C'est ce qu'a décidé hier le juge David Campbell, de la Cour suprême de la Colombie-Britannique, en acquittant M. Vander Zalm de l'accusation d'abus de confiance portée contre lui.

L'inculpation avait fait suite à la vente de Fantasy Gardens au milliardaire taïwanais Tan Yu, en septembre 1990. Au cours du procès, la couronne avait fait témoigner 20 personnes, pour essayer de démontrer que M. Vander Zalm avait profité de son poste de premier ministre pour effectuer une vente privée.

Erreur politique
En contre-interrogatoire, la

défense avait cependant soutenu que la venue de M. Tan Yu à Vancouver et la vente de Fantasy Gardens constituait deux événements séparés. Au contraire, avait souligné Me Peter Butler, M. Tan Yu n'a commencé à s'intéresser au parc qu'au moment où il se trouvait ici pour fonder un établissement bancaire.

M. Vander Zalm, avait-il conclu, a peut-être commis une erreur politique, mais il ne peut pas être trouvé coupable d'abus de confiance. Le premier ministre avait remis sa démission, le 2 avril 1991, après le dépôt du rapport du commissaire provincial aux conflits d'intérêts, Ted Hughes.

Pour «activités contre-révolutionnaires»

Un touriste montréalais arrêté à La Havane

LA HAVANE (d'après AFP, PC, Reuter et LE SOLEIL) — Un Montréalais, M. Jean-Guy Trépanier, a été arrêté à La Havane pour activités en relation avec « l'émigration contre-révolutionnaire d'extrême droite », ont annoncé hier les autorités cubaines aux correspondants de la presse étrangère à Cuba.

Jean-Guy Trépanier, 29 ans, est

détenu depuis mercredi après-midi alors qu'il entrait en communication avec des groupes « contre-révolutionnaires », d'affirmer M. Hector Argiles, directeur de l'Agence de presse internationale (CPI) au ministère cubain des Affaires étrangères, au cours d'une conférence de presse.

Pour sa part, l'ambassade du Canada à Cuba a poursuivi ses démarches hier afin de clarifier

les circonstances et les motifs de l'arrestation et de la détention de M. Trépanier.

Détenteur d'un visa de touriste, cet assistant-réalisateur à l'emploi de Télé-Métropole était arrivé dans la capitale cubaine samedi, pour un séjour de vacances.

Selon Mme Nicole Martel, porte-parole des Affaires extérieures à Ottawa, les services consulaires canadiens ont pu s'entretenir avec M. Trépanier au centre de détention de l'immigration cubaine peu après

son arrestation. D'après les informations obtenues, a-t-elle ajouté, les autorités cubaines lui tiendraient rigueur de s'être livré à des activités non conformes avec son statut de touriste.

Ce Montréalais est soupçonné d'être un agent de liaison entre des groupes dissidents à Cuba et des « contre-révolutionnaires d'extrême droite vivant à l'étranger ».

Selon l'agence France Presse, les autorités cubaines ont notamment trouvé M. Jean Guy Trépanier en possession de matériel d'enregistrement et « d'une cassette vidéo contenant des prises de position du chef contre-révolutionnaire Jorge Mas Canosa ».

M. Mas Canosa est le principal dirigeant de la Fondation nationale cubano-américaine (FNCA), une organisation anti-castriste influente dans les milieux politiques de Washington et de Miami.

M. Argiles a refusé de nommer les groupes d'opposition avec lesquels M. Jean-Guy Trépanier aurait été en contact, ou de donner des détails sur sa détention. Il a également dit ignorer quelles accusations pourraient être portées contre M. Trépanier.

Le Canada est l'un des principaux partenaires commerciaux de Cuba dans le monde occidental. Quand on lui a demandé si cet incident pourrait nuire aux relations canado-cubaines, M. Argiles a dit : « Je ne

le crois pas... C'est un cas isolé. »

Un porte-parole de Télé-Métropole, Gérard Pau, a souligné que Cuba était une destination privilégiée de vacances pour M. Trépanier, un employé surnuméraire qui s'y rendait « deux ou trois fois par année ». C'était cependant son premier voyage au pays de Castro cette année.

Il a décrit Jean-Guy Trépanier comme une personne surtout effacée, ne correspondant aucunement au prototype de l'agitateur.

Enfin, M. Pau a indiqué que Télé-Métropole avait pressé le gouvernement canadien de faire tout en son pouvoir pour que cet assistant-réalisateur soit relâché sans délai.

LA POLITIQUE

Plan constitutionnel de Mulroney Un constat d'échec, estime Landry

Le plan mis de l'avant par le premier ministre Brian Mulroney pour dénouer l'impasse constitutionnelle constitue « un constat d'échec du processus envisagé depuis plus d'un an » et va mener à des offres unilatérales du gouvernement fédéral, estime le vice-président du Parti québécois, Bernard Landry.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

« À moins d'un miracle », auquel il ne croit évidemment pas, M. Landry prévoit déjà que la rencontre des premiers ministres ne débouchera pas sur un accord et qu'Ottawa devra aller de l'avant seul. « Et des offres unilatérales, comment cela peut-il lier les provinces puisque la constitution du Canada ne permet pas, par un référendum, de lier les provinces », soutient-il dans un entretien téléphonique avec LE SOLEIL.

Pour changer la constitution, il faut suivre la règle du 7-50 (sept provinces représentant 50 % de la population du pays) ou de l'unanimité, rappelle M. Landry. C'est en fait le processus utilisé pour l'accord du lac Meech. « On est enco-

re dans Meech, avec un délai (de ratification) de trois ans. »

De passage dans sa circonscription de Charlevoix, à l'occasion des fêtes de la Saint-Jean, le premier ministre Mulroney a convoqué ses collègues des provinces à une rencontre lundi pour jauger la « volonté politique » du Canada anglais de déposer des offres au Québec. Si cette ultime tentative échouait, M. Mulroney a indiqué que le Parlement fédéral serait appelé à débattre d'une proposition unilatérale de son gouvernement à compter du 15 juillet.

« Une fois de plus, cela démontre l'absurdité du système. Même par référendum, on ne change pas la constitution. Si Clyde Wells dit non et que deux ou trois autres premiers ministres disent non... Un référendum pour-



Bernard LANDRY

rait même se retourner contre eux, prévoit M. Landry, parce que si Clyde Wells dit non et que sa province dit également non dans un référendum, il se trouvera consolidé dans sa position. »

Celui-ci estime que le processus référendaire pancanadien est « extrêmement dangereux ». Il y voit même un risque supplémentaire pour Mulroney : « c'est qu'on tire sur le message indépendamment du message. Il s'agit que la question soit posée par lui pour que ça tourne mal. »

Quant au premier ministre Bourassa, le vice-président du PQ est persuadé qu'il profitera de sa majorité parlementaire pour amender la loi 150 et empêcher la tenue d'un référendum sur la souveraineté. « Mais entre l'amender et la fouler aux pieds, il y a une marge », rappelle M. Landry.

Malgré son expérience des affaires d'État Difficile d'imaginer Jean Chrétien en premier ministre

OTTAWA — Depuis Lester Pearson, aucun futur premier ministre n'avait eu autant d'expérience aux affaires de l'État. Et depuis Robert Stanfield, aucun chef de l'opposition n'a eu d'idée aussi précise de ce qu'il voudrait faire. Alors comment se fait-il qu'on ait tant de mal à imaginer que Jean Chrétien puisse un jour devenir un « Très » Honorable, comme tout autre chef de gouvernement ?

une analyse de MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

« Vous avez des préjugés », lance Jean Chrétien en pointant du doigt les pontifes de la presse, en particulier de la presse québécoise. De fait, après un long entretien avec le chef du Parti libéral, force est de constater qu'il ne parle pas seulement de son expérience, il pense avec son expérience. Cela lui donne une assurance qui expliquait, il y a exactement deux ans, l'appui que lui réservait à Calgary l'establishment de son parti.

Un long cheminement

Elu à 29 ans, il n'a pratiquement rien fait d'autre que de la politique. Après neuf campagnes

électorales et une campagne référendaire, il peut prédire un résultat à la vigueur d'une poignée de main ou à la largeur de l'entrebâillement d'une porte.

Avec des associations de 14 000 membres dans la région de Toronto et six prétendants à la candidature libérale par comté, « le problème c'est l'abondance », dit Chrétien. Péniblement, il a effacé deux millions de la dette du parti. Et les conservateurs, minés sur leur droite dans l'Ouest et sur leur flanc nationaliste au Québec, entraînent un handicap de 20 à 30 points de pourcentage : « mes meilleurs alliés, ce sont le Reform Party et le Bloc québécois ».

Dans le fond, Chrétien pourrait s'arrêter là : la bonne vieille réputation du Parti libéral, et l'impopularité des conservateurs et de leur chef feraient le reste. On a peut-être du mal à s'habituer à l'idée de « Jean Chrétien, premier ministre du Canada », mais qui voyait Joe Clark, Brian Mulroney « et même Trudeau », en 1965, comme un futur chef de gouvernement ? De fait, Chrétien a sans doute trop fait de politique pour qu'on le prenne encore au sérieux.

Touche-à-tout

L'homme tente donc de démontrer, sans ostentation et avec un certain succès, que son passé n'est pas un boulet qu'il traîne aux pieds, mais un gage de sagesse pour son « équipe ». Ses six années aux Affaires indiennes lui permettent par exemple de lancer : « J'en ai fait de l'autonomie gouvernementale » et de railler au passage la « nébulosité » (de Joe Clark) sur le troisième ordre de gouvernement.

À l'Industrie et au Commerce, il s'est fait remarquer par les grands barons de l'industrie. Au Conseil du Trésor, le Financial Post l'a rapidement surnommé « Mister No ». Aux Finances, n'en déplaise à Jacques Parizeau, l'astuce de réduire la taxe de vente sur certains biens de consommation fut assez populaire. À la Justice, il a tout de même présidé à l'adoption d'une Charte canadienne des droits et libertés. Et même à l'Énergie, il est passé à un cheveu de signer un Accord énergétique avec Brian Peckford. Tout cela lui permet de parler avec une certaine autorité de stratégie industrielle, de responsabilité budgétaire, de fiscalité équitable, et

surtout de négociations avec les provinces. « Dans une négociation, il faut que le fédéral obtienne quelque chose lui aussi », lance Chrétien en harcelant Brian Mulroney avec des projets plutôt orthodoxes comme le renforcement de l'union économique et le caractère sacré de la dualité linguistique.

Un homme irréprochable

Des principes, Jean Chrétien ? Même ses pires adversaires du parti Québécois lui en reconnaissent. À Ottawa, personne n'a jamais pu lui découvrir le moindre petit conflit d'intérêts. Et malgré ses 29 ans de politique, l'homme colle scupuleusement à son image. Physiquement, il semble plus en forme qu'il ne l'était après sa défaite de 1984. Intellectuellement, il a mûri depuis qu'il a appris qu'un chef de parti est seul pour encaisser le prix de ses



Jean CHRÉTIEN

gaffes. Et ses soucis personnels lui attirent la sympathie de nombreux collègues, y compris de jeunes députés conservateurs comme Jean-Pierre Blackburn, qui le félicitait récemment d'accompagner son fils jusqu'à la porte du pénitencier.

Dans le fond, Chrétien n'a pas changé, ce qui plaît à beaucoup et en agace d'autres, en particulier au Québec. Mais surtout, il cultive sa simplicité aussi gauchement que d'autres essaient de se donner des airs de grand bourgeois ou de parler comme un académicien.

« Cela me fait plaisir, quand les gens de Shawinigan disent : 'il est toujours le même', dit-il. Je ne me suis jamais composé un personnage de premier ministre. Je vais diriger le gouvernement mais je ne jouerai pas au premier ministre... C'est un de mes problèmes. »

Cet aveu spontané explique peut-être pourquoi tant de Canadiens, y compris de loyaux libéraux, ont du mal à l'imaginer premier ministre. Le défi de Jean Chrétien, c'est peut-être tout simplement... de se prendre lui-même au sérieux !

Constitution: les factions s'activent au PLQ

À l'approche de l'heure de vérité, les factions qui composent le Parti libéral du Québec intensifient leurs manœuvres. Les plus nationalistes veulent empêcher qu'on bouscule les membres du parti et les plus fédéralistes préchent pour que le référendum porte sur les offres fédérales même si elles n'incluent pas de droit de veto.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Hier, à la réunion de l'exécutif du PLQ, les représentants des jeunes libéraux ont réclamé la garantie qu'on ne téléscopera pas le processus de consultation des militants qui doit précéder le congrès spécial du parti, prévu pour le mois d'août.

En fin de semaine dernière, l'exécutif de la Commission jeunesse du PLQ a résolu de tenir son propre congrès annuel à Saint-Jean-sur-Richelieu, le 31 juillet et les 1er et 2 août, confirme au SOLEIL le président des jeunes libéraux, M. Mario Dumont.

C'est aussi le week-end dernier que les dirigeants de la Commission jeunesse ont décidé de demander à l'exécutif du parti l'assurance qu'il y aura cet été, avant le congrès spécial des membres, une tournée pour consulter les militants sur la situation politique, sur les éventuelles offres constitutionnelles et sur les avenues à envisager, compte tenu de leur contenu.

On entend présentement parler, ici et là au sein du parti, de scénarios où tout le processus se ferait très rapidement, explique M. Dumont. « Stratégiquement, ça peut être essentiel de procéder rapidement, reconnaît-il, mais pas au point d'escamoter la présentation du contenu des choses aux membres. Pour nous, la démocratie exige une tournée d'information auprès des membres et on y tient. »

Selon lui, une telle tournée doit inclure une visite de toutes les régions du Québec. S'il était absolument nécessaire de faire vite, l'opération pourrait peut-être, à la limite, se concentrer en une seule semaine, dit M. Dumont.

Du côté des libéraux plus fédéralistes, non seulement on exclut un référendum sur la souveraineté mais on considère à peine l'hypothèse d'un référendum sur une question ressemblant à celle formulée par M. Bourassa à Bruxelles, c'est-à-dire proposant la mise en place au Canada et au Québec de deux États souverains associés dans une union écono-

mique et chapeautés par un Parlement commun.

Certains ténors fédéralistes commencent même à dire qu'ils préféreraient perdre un référendum sur des offres plutôt que de proposer une forme de souveraineté aux Québécois.

Dans les scénarios qu'il présentait au cours de diverses réunions, au sein du parti, ces derniers temps, le directeur de cabinet du premier ministre, M. John Parisella, mentionnait également, bien qu'en la qualifiant de peu probable, la possibilité de ne pas faire de référendum du tout, confie au SOLEIL un de ces fédéralistes inconditionnels.

Pour cette aile du PLQ, la meilleure solution est évidemment celle d'un référendum sur des offres qui obtiendraient l'appui unanime du reste du Canada et contiendraient un droit de veto pour le Québec.

Mais faute d'une telle entente, on discute beaucoup, dans les rangs libéraux, d'un référendum sur des offres sans veto, appuyées par Ottawa et sept provinces représentant 50 % de la population canadienne.

Ce référendum serait présenté comme une première étape, la récupération du veto demeurant un « objectif fondamental », selon

l'expression qu'employait déjà M. Bourassa, en septembre dernier.

C'est ce scénario qu'a suggéré le premier ministre ontarien Bob Rae, la semaine dernière. Le plan d'action annoncé mercredi par le premier ministre Mulroney, avec possibilité d'une initiative unilatérale fédérale le 15 juillet, est une autre voie susceptible de conduire à des offres sans veto.

Et si, officiellement, M. Bourassa rejette encore cette idée, il ne le fait pas toujours sur un ton très catégorique. « Il serait souhaitable qu'on puisse régler l'ensemble du dossier plutôt que de procéder par étapes », disait-il mardi.

Quant au calendrier du parti, il sera fixé selon l'évolution de la situation. La date du congrès spécial du PLQ n'est toujours pas connue mais il aura probablement lieu en août, et durera qu'une seule journée et, normalement, sera tenu à Québec.

Ce congrès suivra celui de la Commission jeunesse mais le moment choisi pour le congrès des jeunes demeure flexible, assure M. Dumont. « Si, le 20 juillet, on s'aperçoit que le 31 juillet et les 1er et 2 août, stratégiquement, ça ne nous convient plus, on a la capacité de virer sur un dix cents, comme on dit. Idéalement, on va s'assurer que, quand on va prendre position, on ne prendra pas position sur des choses qui sont mouvantes. »

Chrétien...

pour sauver sa peau, peu en importe le prix.

« Ils disent oui, oui, oui. Après chaque concession il y en a une autre. Là, ils se retrouvent à la dernière minute, la cravate prise dans le tordeur... »

En réalité, M. Chrétien ne croit guère aux chances de succès de son vis-à-vis conservateur. Sous la barre des 20 % depuis une trentaine de mois, le gouvernement Mulroney n'a tout simplement plus l'autorité morale pour espérer mener à bien cette mission.

« En fait, si Brian Mulroney mettait l'intérêt du pays avant tout, il déclencherait des élections dès aujourd'hui. »

Jean Chrétien estime que ça permettrait de prendre du recul et de répartir les discussions sur une meilleure base, avec un rapport de forces plus susceptible de protéger l'intégrité de la fédération canadienne.

Ça aurait également le grand avantage selon lui de permettre au Québec de bénéficier de meilleures conditions. « Le Québec s'est donné un échéancier. S'il y avait des élections, ce serait là une excellente raison pour le reculer de quelques mois. »

De toute façon, Jean Chrétien ne croit guère à la menace d'un référendum québécois sur la souveraineté. « C'est un élément de pression un peu infantile. On va prendre nos bébêtes et on va s'en aller. Ce n'est pas ce que les Québécois veulent. »

Il note à cet égard que plus de gens disent que finalement la Constitution n'est pas si pire comme elle est actuellement.

(suite de la page A-1)

Il laisse deviner que ce dossier serait loin dans ses priorités si les libéraux prenaient le pouvoir.

Et s'il décidait de relever le défi à un moment donné, Jean Chrétien aborderait personnellement le problème de façon ferme et limitée. « S'ils ne me donnent pas ce que je veux, je ne leur donne pas ce qu'ils veulent. C'est tout. »

Le dirigeant libéral estime avoir été très clair quant au minimum nécessaire à ses yeux, se référant en entrevue, à son discours d'avril 1991 à Montréal. Outre la promotion de la dualité linguistique et le renforcement de l'union économique, il réclamait notamment un veto pour toutes les régions, y compris le Québec, à la faveur de la formule de Victoria, et la possibilité de normes nationales, tout en balisant le pouvoir fédéral de dépenser.

À propos de la campagne électorale à venir, il constate que le Bloc québécois et le Reform Party sont ses meilleurs alliés. « Brian Mulroney a créé deux partis qui l'ont détruit, car ce sont les rejets de ses manœuvres. »

Pour le chef libéral, la campagne électorale est en marche, parce qu'on est rendu à la fin de la quatrième année d'un gouvernement élu pour quatre ans. L'avocat originaire de Shawinigan rappelle que ceux qui se sont risqués à étirer les mandats en se justifiant par la loi, comme les Hatfield, Vander Zalm, Devine et même Trudeau, ont connu la défaite.

Jean Chrétien est fier pour sa part de dire que la dette du parti est plus que de 3,5 millions \$. « On a opéré le parti adéquate-

ment pendant un an et demi, et on a remboursé à peu près deux millions de dette. Ça a en fait mieux fonctionné que quand il y avait plus de monde » renchérit-il dans une allusion méchante à son prédécesseur John Turner.

M. Chrétien prétend que son parti aura l'argent nécessaire pour la prochaine campagne, sans avoir à emprunter. Et si jamais il devait s'y résoudre pour boucler le budget, les banques reconnaîtraient la saine gestion qu'il a mise de l'avant.

Il y a aussi de plus en plus d'intérêt pour devenir candidat libéral, soutient-il. Il y a eu 3000 voteurs lors de la sélection de Clifford Lincoln au Québec. À Mississauga en Ontario, on a inscrit 14 000 membres pour une course à l'investiture libérale. De bonnes batailles se préparent dans Champlain et dans Trois-Rivières selon lui, « et c'est sain pour le Parti libéral ».

Jean Chrétien n'impute pas ces succès à sa seule performance. Une question d'équipe, suggère-t-il. C'est d'ailleurs ce qui va lui permettre de gagner ultimement.

« Les gens vont voter pour le Parti libéral. Ils vont voter pour l'expérience, et je vais arriver avec une bonne équipe. Ce n'est pas moi qui vais trainer le parti » conclut l'homme de 58 ans qui, de toute évidence, a retrouvé son instinct de bagarreur.

« J'ai pris une situation compliquée à un moment pénible pour le Parti libéral. J'ai eu de la misère au début, reconnaît-il à propos de ses défailances des premiers mois. Mais j'ai pris mon temps et j'ai travaillé fort. »



COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLESBOURG

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE
DE CHARLESBOURG
COMTÉ DE CHARLESBOURG

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

ÉLECTION PARTIELLE DU 16 AOÛT 1992

Je, Cécile Mélançon, présidente d'élection, donne aux électeurs de la circonscription électorale numéro 8, Maria-Goretti, située dans le secteur de la Commission scolaire de Charlesbourg, l'avis public suivant :

1- Suite à la démission du commissaire en place, le poste de commissaire est maintenant ouvert aux candidatures de cette circonscription électorale comprise dans les bornes suivantes :

- au nord par le côté sud de l'avenue Doucet, de l'avenue Trépanier, de la 76e Rue Ouest et de la 80e Rue Ouest;
- à l'ouest par les limites de la Ville de Québec (Charlesbourg-Ouest);
- au sud par le côté nord du chemin de fer National du Canada et la 67e Rue Ouest;
- à l'est par le côté ouest de la 3e Avenue Ouest, de l'avenue Courvoisier, de l'avenue Trépanier, de l'avenue Paul-Comtois et du boulevard Cloutier.

2- Toute déclaration de candidature devra être produite par écrit au bureau de la présidente d'élection, le dimanche 2 août 1992, entre 10 h et 17 h. (Le formulaire "Déclaration de candidature" est disponible au bureau de la présidente d'élection.)

3- La déclaration de candidature devra comporter les mentions suivantes :

- le nom du candidat, sa date de naissance, son adresse, sa profession et une attestation appuyée de son serment, de son éligibilité;
- elle doit être signée par le candidat et appuyée par dix (10) électeurs de la circonscription. En regard de sa signature, chacun de ces électeurs doit indiquer son adresse comme elle doit être inscrite sur la liste électorale;
- elle doit être accompagnée d'une pièce d'identité du candidat et d'une déclaration signée par lui ou son mandataire, attestant qu'il connaît les signataires qui ont apporté leur signature en sa présence et, qu'à sa connaissance, ils sont des électeurs de la Commission scolaire de Charlesbourg;
- le candidat peut enfin faire partie de l'équipe déjà existante en accompagnant sa déclaration de candidature d'une lettre signée par le chef de l'équipe attestant que cette personne en est le candidat officiel au poste concerné.

4- Si plus d'un candidat pose sa candidature au poste de commissaire, un scrutin sera tenu le dimanche 16 août 1992, de 9 h à 19 h, et un vote par anticipation le dimanche 9 août 1992, de 9 h à 19 h.

5- De plus, conformément à l'article 42 de la Loi sur les élections scolaires, avis est par la présente donné que la liste électorale est déposée à mon bureau pour fins de vérification, à compter du 29 juin jusqu'au 3 juillet 1992 inclusivement.

Durant ce temps, quiconque constate qu'il n'est pas inscrit sur la liste électorale alors qu'il devrait l'être, ou que sa désignation est erronée, peut déposer une demande écrite en inscription, radiation ou correction, au bureau de la présidente d'élection (art. 44). Cette demande peut également être faite par un électeur parent ou conjoint de la personne qui a le droit de la faire (art. 46). De plus, l'électeur inscrit sur la liste électorale qui constate qu'une personne y a été inscrite alors qu'elle n'a pas le droit de l'être, peut déposer une demande écrite en radiation de cette personne, au bureau de la présidente d'élection (art. 45).

Les demandes écrites en inscription, radiation ou correction (formulaires disponibles sur place), seront reçues au bureau de la présidente d'élection situé au centre administratif de la Commission scolaire de Charlesbourg, 7260, boulevard Cloutier, Charlesbourg, entre 8 h 30 et 12 h et 13 h 30 et 16 h 30, sauf le 1er juillet entre 10 h et 14 h inclusivement.

6- J'ai nommé monsieur Benoît Roy pour agir à titre de secrétaire d'élection.

7- Vous pouvez nous rejoindre en communiquant au bureau de la présidente d'élection ou du secrétaire d'élection au :

7260, boulevard Cloutier
Charlesbourg (Québec)
G1E 3E8

Tél. : Présidente d'élection 622-7800
Secrétaire d'élection 722-7801

sauf pour les semaines des 13 et 20 juillet 1992.

Donné à Charlesbourg ce vingt-sixième jour du mois de juin 1992.

CÉCILE MÉLANÇON
PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

Conséquence des moyens de pression des pharmaciens d'hôpitaux

Le MSSS paiera les médicaments des patients externes

QUÉBEC — Les malades qui défrayeront le coût de leurs médicaments jusqu'ici offerts gratuitement à la pharmacie de l'hôpital seront remboursés, promet le ministère de la Santé et des Services sociaux.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

Depuis mardi, pour dénoncer l'attitude du gouvernement qui refuse de les rémunérer adéquatement, les 917 pharmaciens d'hôpitaux du Québec ne préparent plus les médicaments des patients (ceux souffrant de cancer, hyperlipidémie, fibrose kystique, maladies psychiatriques, MTS, tuberculose) qui profitent de la gratuité.

« Pour l'instant, ces malades ne réagissent pas trop négativement. On pensait que ce serait pire que ça. Mais si notre moyen de pression dure trop longtemps... » fait Nadine Moisan, pharmacienne à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. La plupart des patients, dit-elle, retardent l'achat de leur médicament, en espérant que le conflit se règle bientôt, plutôt que de les acheter — et les payer — à la pharmacie du coin.

15 h hier, la présidente de l'Association des pharmaciens d'hôpitaux, Mme Dolorès Lepage-Savary, discute avec les représentants du MSSS. Un seul point est à l'ordre du jour : le salaire des pharmaciens d'hôpitaux.

Ces professionnels réclament un rattrapage salarial. Ils exigent, par exemple, qu'un pharmacien avec 15 ans d'expérience ait droit à un salaire de 59 000 \$; le gouvernement offre 4000 \$ de moins.

Négociations

Le moyen de pression des pharmaciens porte fruit. Depuis

Sanctions ?

Les pharmaciens ne font pas grève, puisqu'ils sont tous au poste. Ils suspendent un service qui touche les patients externes.

Jusqu'à maintenant, aucune mesure disciplinaire n'a été prise contre eux par les directeurs d'hôpitaux. Le MSSS a cependant fait parvenir une lettre à tous les directeurs, les incitant à le faire.

Outre la suspension du service de médicaments aux patients ex-

ternes de l'hôpital, depuis janvier, les pharmaciens autorisent systématiquement l'utilisation de médicaments nouveaux. Habituellement, le rapport qualité-coût de chaque nouveau médicament est étudié, et des succédanés moins dispendieux sont proposés aux médecins de l'hôpital. Cette mesure des pharmaciens pourrait augmenter de 30 à 60 millions \$ la facture des médicaments dans les hôpitaux du Québec.

La TPS est légale

OTTAWA (PC) — Dans un jugement unanime, la Cour suprême du Canada a statué, hier, que la taxe de 7 % sur les produits et services est parfaitement légale et n'a besoin d'aucune modification.

Au nom de ses collègues, le juge en chef Antonio Lamer a souligné les trois principaux éléments de la décision du tribunal :

— Il est vrai que la TPS a des répercussions sur des questions de compétence provinciale, mais sa légalité provient du fait que le but d'Ottawa est d'obtenir de l'argent, non de s'ingérer dans les affaires provinciales.

— Le gouvernement fédéral n'a pas à compenser les entreprises commerciales pour la perception de la taxe. Le faire serait comme s'il payait les marchands pour déduire l'impôt du salaire de leurs employés.

— Les gouvernements provinciaux doivent percevoir la taxe sur les biens et services qu'ils vendent, mais non sur leurs achats. Les établissements provinciaux comme les hôpitaux et les écoles ne sont pas exemptés.

Le ministre du Revenu, Otto Jelinek, s'est évidemment réjoui de cette décision du plus haut tribunal du pays, puisque la TPS génère chaque année des revenus de 17,5 milliards \$ dans les coffres du gouvernement fédéral.

Québec

M. Jelinek a demandé aux adversaires de la TPS de cesser de se plaindre, maintenant que la question est définitivement réglée, et de travailler de concert avec Ottawa pour essayer de faciliter la perception de la taxe.

« Je crois que le moment est venu pour ceux qui l'ont combattue de réaliser qu'elle est ici pour rester et qu'ils devraient se joindre à nous », a-t-il déclaré.

M. Jelinek a exprimé l'espoir que les provinces vont maintenant harmoniser leurs taxes provinciales avec la TPS. Jusqu'à maintenant, seul le Québec l'a fait.

M. John Bulloch, président de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, s'est pour sa part dit déçu du jugement de la Cour suprême. Il a rappelé que les entreprises commerciales ont dépensé quelque 6,6 milliards pour être en mesure d'imposer la TPS et qu'il leur en coûte 4,5 milliards \$ chaque année pour la percevoir.

« Nous avons toujours une taxe qui est une mauvaise taxe, a-t-il accusé. Notre tâche est de rencontrer les représentants du gouvernement fédéral, des provinces, des spécialistes fiscaux et d'essayer d'obtenir un régime simplifié de taxes de vente. »

Le trésorier de l'Ontario, Floyd Laughren, s'est dit prêt à examiner la possibilité d'harmoniser les taxes de vente ontariennes avec la TPS, mais il ajouta qu'il n'était pas pressé de le faire.

LE SOLDE DE 8 HEURES DE LA BAIE

UNE EXPLOSION D'AUBAINES POUR L'ÉTÉ!

50% DE RABAIS*

- Pulls FairSet à points noisette pour femme. Ord. 14,99 \$ à 19,99 \$. Solde 7,49 \$ à 9,99 \$ ch.
- Variété de montres. *Sur le dernier prix étiqueté.
- Collants fins FairSet pour femme. *Sur le prix ordinaire.
- Assortiment de chemises de ville bleues pour homme. Celles en oxford exceptées. Ord. 9,99 \$ à 50 \$. Solde 4,99 \$ à 25 \$ ch.
- Tous les tricots printemps-été pour homme! Ord. 24,99 \$ à 85 \$. Solde 12,49 \$ à 42,50 \$ ch.
- Collections mode et accessoires printemps-été pour jeune homme. Ord. 20 \$ à 200 \$. Solde 10 \$ à 100 \$ ch.
- Chaussures de toile pour femme. N° RC1Z. Ord. 12,99 \$. Solde 6,49 \$ la paire.
- Chaussures Naturalizer et Naturalisport pour femme. *Sur le dernier prix étiqueté.
- Batterie de cuisine Home Studio, 8 pièces. Ord. 329,98 \$. Solde 164,99 \$ ch.
- Duos-sommeil Sérénité et Tranquillité de Beaumark. *Sur le prix ordinaire.

40% DE RABAIS*

- Toutes les robes d'été tout-aller de Kari pour femme! En fin tricot. Ord. 19,99 \$ à 43 \$. Solde 11,99 \$ à 25,80 \$ ch.
- Toutes les lunettes de soleil pour femme! *Sur le prix ordinaire.
- Choix de ceintures printemps-été pour femme. Ord. 7,99 \$ et 11,99 \$. Solde 4,79 \$ et 6,99 \$ ch.
- Choix de chemises sport Christopher Rand pour homme. Exclusivité la Baie! Ord. 24,99 \$ à 29,99 \$. Solde 14,99 \$ à 17,99 \$ ch.
- Assortiment d'interchangeables pour enfant. Fille, tailles 2 à 14; garçon, tailles 2 à 16. *Sur le dernier prix étiqueté.
- Batterie de cuisine Excellence Resistal de T-Fal, 7 pièces. Ord. 149,99 \$. Solde 89,99 \$ ch.
- Toutes les tentes à plus de 100 \$! Dans certains magasins seulement. Ord. 149,99 \$ à 349,99 \$. Solde 89,99 \$ à 209,99 \$ ch.
- Gamme de jouets en peluche. Gund et Disney non compris. Ord. 4,99 \$ à 59,99 \$. Solde 2,99 \$ à 35,99 \$ ch.
- Toutes les serviettes de bain! Serviettes de plage exceptées. *Sur le prix ordinaire.

30% DE RABAIS*

- 33 % à 50 % de rabais! Interchangeables exclusifs pour femme. Tailles 8 à 18; petite, tailles 6 à 16. Blouses. Ord. 29,99 \$ à 36 \$. Pantalons et jupes. Ord. 29,99 \$. Solde 19,99 \$ ch.
- Variété de dessous coordonnés Vogue, Warner's et Suzanne pour femme. *Sur le prix ordinaire.
- Toutes les ceintures, habillées ou sport, pour homme! Ord. 14,99 \$ à 70 \$. Solde 10,49 \$ à 49 \$ ch.
- Toutes les sandales et tous les tongs pour enfant et pour homme! *Sur le dernier prix étiqueté.
- Images en tête! Dans certains magasins seulement. Ord. 19,99 \$ à 79,99 \$. Solde 13,99 \$ à 55,99 \$ ch.
- 35 % de rabais*! Figurines Royal Doulton. Désolés, pas de commande spéciale. *Sur le prix ordinaire.
- Accessoires de laiton, porcelaine bleue et blanche et fleurs d'imitation. Dans certains magasins seulement. *Sur le prix ordinaire.

25% DE RABAIS*

- 25 % à 60 % de rabais! Liquidation de tenues en jean Buffalo, Bugle Boy, Edwin et Outline pour homme. Ord. 39,99 \$ à 74,99 \$. Solde 29,99 \$ ch.
- Toutes les tenues sport Northern Spirit pour homme! Ord. 17 \$ à 85 \$. Solde 12,75 \$ à 63,75 \$ ch.
- 25 % à 40 % de rabais*! Chaussures, habillées ou sport, et sandales pour femme. Excepté Rockport et Easy Spirit. *Sur le dernier prix étiqueté.
- Poussette-landau Sheffield de Century. Ord. 169,99 \$. Solde 119,99 \$ ch.
- Tenues à l'effigie d'équipes de sport. Dans certains magasins seulement. *Sur le prix ordinaire.
- Tous les sacs de couchage! Dans certains magasins seulement. Ord. 19,99 \$ à 77,99 \$. Solde 14,99 \$ à 58,49 \$ ch.
- Tous les jouets de plein air Flexible Flyer! Ord. 34,99 \$ à 59,99 \$. Solde 26,24 \$ à 44,99 \$ ch.
- Tous les canapés-lits! *Sur le prix ordinaire.
- Tous les meubles d'appoint, tables de salon comprises! *Sur le prix ordinaire.

EN VEDETTE...

- 100 \$ DE RABAIS! Caméscope Sanyo, 8 mm. N° VMD66. Ord. 799,99 \$. Solde 699,99 \$ ch.
- 50 \$ DE RABAIS! Télécouleur stéréo Sanyo, 66 cm. Ord. 599,99 \$. Solde 549,99 \$ ch.
- TOUTES LES TABLES-TÉLÉ À 20 % DE RABAIS! Ord. 79,99 \$ à 199,99 \$. Solde 63,99 \$ à 159,99 \$ ch. Appareils électroniques, rayon 681.

10 % ET 20 % DE RABAIS*... FAITES VOS FRAIS!

- TOUTS LES CLIMATISSEURS DE FENÊTRE À 20 % DE RABAIS*! *Sur le prix ordinaire. Gros électroménagers, rayon 627.
- TOUTS LES VENTILATEURS À 10 % DE RABAIS*! Sur le prix ordinaire. Petits électroménagers, rayon 636.

MOITIÉ PRIX*!

L'IMPECCABLE BRADERIE DE BLANC DE LA BAIE

- Draps • Édredons • Couvre-lits
- Couvertures • Descentes de bain
- Accessoires de salle de bains
- Linge de cuisine
- Rideaux et draperies prêts à poser

*Sur le prix ordinaire. Linge de maison, rayon 601.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:

45003349

Sinon, composez sans frais, le 1-800-563-8688

Plus de **3 500** points offerts cette semaine dans LE SOLEIL

CLUB Multis points

ON PEUT PAS DEMANDER MIEUX!

LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson

PLUS QUE JAMAIS

METRO

EST LE
PREMIER AU
QUÉBEC.

Avec l'intégration de près de la moitié des supermarchés Steinberg, Métro, c'est maintenant le pouvoir d'achat du plus grand réseau d'épiciers du Québec.

Des viandes les plus belles aux légumes les plus frais, du bon bœuf Mérite à la grande marque Métro, depuis 40 ans, Métro sert ce qu'il y a de mieux, au prix le plus juste.

SOURIEZ
VOUS ÊTES CHEZ MÉTRO
METRO

Bientôt dans votre quartier comme partout au Québec, vous allez être les premiers à en profiter. Foi d'épicier!

Chez Métro, on se fera un plaisir d'accepter votre carte Steinberg en attendant que vous vous procuriez votre carte Métro. Pour l'obtenir, il suffit de passer au comptoir d'accueil et de remplir le formulaire d'adhésion.

En Cisjordanie et à Gaza Le sang coule

JÉRUSALEM (Reuter, AFP) — Trois Israéliens, dont un soldat, et trois Palestiniens ont été tués hier dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, deux jours après la victoire des travaillistes aux élections israéliennes.

Un militaire israélien et trois Palestiniens appartenant aux Aigles rouges, une unité du Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP) de Georges Habache, ont été tués dans une fusillade près de Djenine, en Cisjordanie.

Dans la bande de Gaza, deux commerçants juifs ont été assassinés à coups de couteau par quatre Arabes qui ont pris la fuite en voiture.

Les deux victimes, selon la radio israélienne, avaient pénétré dans une zone fermée aux juifs. L'armée israélienne a établi des barrages routiers pour retrouver leurs agresseurs.

Des slogans peints sur les murs de Gaza ont revendiqué ce double assassinat au nom du Kassam, l'aile militaire du mouvement intégriste Hamas. « Le Kassam offre ce cadeau au ministre des porcs, Yitzhak Rabin, à l'occasion de sa victoire électorale », affirmait l'une des inscriptions.

Le leader travailliste, qui négocie la formation du nouveau gouvernement, a interrompu ses consultations pour dénoncer ce double meurtre et réaffirmer sa détermination à assurer la sécurité de la population israélienne.

« Ces meurtres visent à nuire au processus de paix. Ce se-

rait une erreur de croire que notre futur gouvernement ne s'occupera pas comme il faut du terrorisme sous toutes ses formes », a-t-il dit.

Par ailleurs, le ministre israélien de la Défense Moshe Arens a annoncé hier soir à la télévision son retrait de la vie politique.

Arens, un des dirigeants du Likoud, était ministre de la Défense depuis le mois de juin 1990. Il avait succédé à ce poste à Rabin.

D'autre part, le premier ministre israélien Yitzhak Shamir se prépare à laisser la place à Rabin, a-t-on appris hier auprès de ses proches.

Selon ces derniers, Shamir a donné des ordres pour que la passation du pouvoir se fasse « dans les règles ».

Mercréd, au lendemain de sa défaite électorale, Shamir avait annoncé son retrait imminent: « Je suis à la fin de ma carrière politique », avait-il déclaré. Comme à son habitude, il s'est rendu mercredi à son bureau à Jérusalem, mais n'y a reçu aucune visite d'un de ses ministres.

Il n'a toutefois pas encore téléphoné à Rabin pour le féliciter, attendant pour cela la publication aujourd'hui des résultats officiels et définitifs des élections.

Libéralisation de l'avortement dans l'Allemagne unie

BERLIN (AP, AFP) — Le Bundestag, la chambre basse du Parlement allemand, a adopté dans la nuit dernière une loi qui étend à toute l'Allemagne la législation libérale sur l'avortement en vigueur dans l'ex-RDA.

Par 356 voix pour, 283 contre et 18 abstentions, les députés allemands ont décidé que les Allemandes de l'Ouest pourraient bénéficier de la même législation que leurs compatriotes de l'Est. Cette législation permet à toute femme enceinte de moins de trois mois de décider par elle-même de se faire avorter si elle le souhaite.

Le Bundestag avait rejeté juste auparavant un texte de loi visant à imposer dans toute l'Allemagne les restrictions sur le droit à l'avortement qui sont en cours dans la partie occidentale du pays. Par 370 voix contre, 272 pour et 16 abstentions, les députés allemands avaient repoussé la propo-

sition de loi présentée par la CDU du chancelier Helmut Kohl.

Sur le territoire ouest-allemand, l'interruption de grossesse est actuellement interdite sauf dans des cas très restrictifs.

Le projet de loi doit encore être approuvé par le Bundesrat, la chambre haute du Parlement. Au cours d'un débat marathon de 14 heures, la CSU (branche conservatrice du parti CDU du chancelier Kohl) a annoncé qu'elle porterait l'affaire devant la Cour constitutionnelle de Karlsruhe.

En 1975, un an après que le gouvernement SPD du chancelier Helmut Schmidt eut fait voter une loi libérant l'avortement, la Cour l'avait annulée, estimant

qu'elle était contraire à l'article 2 de la loi fondamentale qui stipule que « chacun a le droit à la vie et à l'intégrité physique ».

**VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT ?
LES JARDINS ÉMOND**
VOUS EN OFFRENT UN SUPERBE !
3 1/2 - 4 1/2 ou 5 1/2

- Ascenseur
- Planchers de béton
- Alarme + sécurité
- Isolation et insonorisation supérieures
- Tranquillité
- Aménagement paysagé
- Près de tous les services

VOYEZ NOTRE PROMOTION SPECIALE

**BAIL COMMENÇANT EN JUILLET 92
PRISE DE POSSESSION EN JUIN 92**

**682-0213
683-6847**
Roulotte de location:
450, Rousseau
Vanier

RAOUL ÉMOND
Promoteur - Constructeur

Capitale
ROULOTTE LOCATION
Beauceage
Iboud, Harrel

1000\$
de rabais sur
COMPLETS
de marques réputées

20%
sur la mercerie de saison

GROUPE SPÉCIAL 1/2 PRIX
de marques réputées a

Tailles petit, normal, grand et très grand. Grands ours. 36 à 52

BOUTIQUE MASCULINE

3195, chemin Ste-Foy, Ste-Foy -- 656-9508
Centre d'achats de la Colline
Stationnement facile

Irangate: possibilité d'autres inculpations

WASHINGTON (AP, AFP) — Les responsables américains chargés de l'enquête sur l'Irangate ont déclaré hier dans un rapport au Congrès que de nouvelles inculpations étaient possibles cet été et qu'ils tentaient de déterminer si des « responsables au plus haut niveau du gouvernement » avaient enfreint la loi dans le cadre de cette affaire.

Les procureurs qui avaient inculpé la semaine dernière l'ancien secrétaire à la Défense Caspar Weinberger n'ont pas précisé quelles personnalités faisaient l'objet d'une enquête. Mais seuls le président, le vice-président de l'époque — Ronald Reagan et George Bush — ainsi que d'autres membres du gouvernement, correspondent au niveau de responsabilité cités.

De hauts responsables, ont-ils déclaré, ont pu mentir aux enquêteurs sur la livraison d'armes à l'Iran en 1985. Lawrence Walsh, qui supervise l'enquête, est en train d'étudier si de nouvelles inculpations peuvent être prononcées. Il y a neuf jours, Weinberger a été inculpé de parjure, de fausses déclarations et d'obstruction à la justice. Weinberger, qui a servi à ce poste le président Ronald Reagan de 1981 à 1987, est notamment accusé d'avoir dissimulé des notes personnelles sur une réunion sur ces ventes à laquelle aurait participé l'ex-président.

Une cuisine plus naturelle pour moins cher que vous ne le pensez!

Pour quelques dollars de plus que dans les restaurants "fast-food", nos restaurants cambodgiens, thaïlandais, vietnamiens vous offrent des repas chauds, complets et sains!

LOTUS CARTIER
29, boul. Saint-Cyrille Ouest
Québec 649-9991

LOTUS L'ORMIÈRE
4050, rue Chauveau
(coin l'Ormière) 843-3005

LOTUS ROYAL
77, rue Saut-au-Matlot
(derrière le Musée de la Civilisation)
692-5939

BALI LOTUS
3185, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy 656-6667

FLEUR DE LOTUS
38, côte de la Fabrique
Québec 692-4286

POURQUOI ATTENDRE LES RABAIS!

Chez Eaton, nous ne majorons pas les prix pour vous offrir des rabais par la suite

 <p>6. Trousse d'artisanat «Crayola Kids». Choix de 10 modèles. Pour 6 à 12 ans. 5.99 TOUS LES JOURS</p>	 <p>8. Trousse de tapisserie à point long. Choix de 2 motifs floraux. Dimension finale: rond de 29 cm (11 po). 19.99 TOUS LES JOURS</p>	 <p>3. Écran «Sleep-Eze» pour les yeux. 4.50 TOUS LES JOURS</p>	 <p>5. Sac de rangement «Auto Wiz»; capacité de 4,7 L. 19.99 TOUS LES JOURS</p>
<p>7. Ciseaux d'enfant «Fiskars for Kids». Teintes néon de rose, vert lime ou orange. 2.49 TOUS LES JOURS</p>	<p>2. Porte-bagages pliant, d'une capacité de 125 lb. Avec cordon extensible. 35.00 TOUS LES JOURS</p>	<p>4. Oreiller gonflable «Neck Nest» fini velours. 6.50 TOUS LES JOURS</p>	<p>Hors photo: 5A. Sac «Trunk Max». 9.99 TOUS LES JOURS 5B. «Visor Wiz». 6.99 TOUS LES JOURS</p>
<p>Maquillage Lancôme pour la future mariée chez Eaton aux Galeries de la Capitale</p> <p>Le samedi 27 juin, madame Françoise Gaudreau, représentante Lancôme, sera au magasin toute la journée pour conseiller les futures mariées. C'est un rendez-vous à ne pas manquer!</p>	<p>9. Sac à lessive, en coton. Fait au Canada. 4.99 TOUS LES JOURS</p>	<p>10. Assouplissant «Wrinkle Free» en vaporisateur; ne tache pas; non électrostatique. 85 g. 3.75 TOUS LES JOURS</p>	<p>11. Sac à dos en toile de coton. Noir, blanc ou kaki. 9.99 TOUS LES JOURS</p>

Gilles Proulx, animateur de radio, se fera un plaisir de signer votre exemplaire de son livre «Ma petite histoire de la Nouvelle-France». Eaton Sainte-Foy, le vendredi 3 juillet, 12 h 30 à 13 h 30.



EATON
Nous sommes... le grand magasin du Canada

Le cessez-le-feu en Moldova est «garanti»

ISTANBUL (AFP, Reuter) — Boris Eltsine et Mircea Snegur, les présidents russe et moldave, se sont engagés hier soir à garantir « personnellement » le cessez-le-feu décrété au début de la semaine dans la région du Dniestr (est de la Moldova), au terme d'une réunion quadripartite (Moldova, Russie, Roumanie et Ukraine) tenue à Istanbul.

L'accord, annoncé dans un communiqué commun, prévoit aussitôt après la cessation effective des combats, la séparation des combattants sous le contrôle d'une mission de l'ONU qui doit arriver dans la région à la fin de la semaine, a précisé aux journalistes le président moldave Mircea Snegur. Le principe de l'envoi d'une mission d'enquête a été décidé par les Nations unies le 23 juin.

Le président ukrainien Léonid Kravtchouk a indiqué d'autre part que les présidents avaient lancé un appel au Parlement moldave, afin qu'il examine la question du statut du Dniestr. Cette région rupsophone, qui a unilatéralement

proclamé son indépendance, souhaite l'établissement d'une Fédération en Moldova, une option jusqu'ici rejetée par la direction moldave.

Le président moldave Mircea Snegur a souligné qu'une trêve tenait depuis déjà deux jours dans le Dniestr. Toutefois, deux hélicoptères moldaves ont été abattus hier par les combattants du Dniestr.

La Russie a promis de retirer ultérieurement sa XIVe armée de la zone de conflit, comme l'exigeait le gouvernement de Kichinev, capitale de la Moldova. Depuis le début des combats, plusieurs officiers et soldats de cette armée ont aidé ouvertement les combattants du Dniestr.



Les francs-tireurs serbes continuent de terroriser la population de Sarajevo. Mercredi, cet enfant de 10 ans a reçu deux balles dans le dos.

Concessions des Serbes de Bosnie

SARAJEVO (AP, AFP, Reuter) — Les Serbes de Bosnie-Herzégovine ont annoncé hier qu'ils cesseraient de tirer sur des objectifs civils et placeraient leur artillerie de la région de Sarajevo sous le contrôle de l'ONU.

Le commandant de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) en Bosnie, le général Lewis McKenzie, a, une nouvelle fois, exigé 48 heures consécutives de trêve pour commencer les préparatifs de réouverture de l'aéroport. En vain jusqu'à présent.

Il a annoncé hier que les Serbes de Bosnie avaient décidé unilatéralement de ne plus tirer sur des objectifs civils et de placer sous observation de l'ONU les armes lourdes installées dans les collines entourant la capitale bosnienne. « Si ce premier pas est un succès, ils éloigneront leur artillerie et leurs mortiers de la ville », a ajouté le général, qui a parlé « d'engagement important des Serbes ».

Mais, « réaliste », le général canadien estime qu'il y a peu de chance que les francs-tireurs qui terrorisent la population civile cessent immédiatement toute activité.

Combats en Croatie

Par ailleurs, les hostilités ont repris de plus belle en Croatie où les forces croates semblent avoir entrepris de reconquérir des territoires occupés par des forces serbes.

Hier, les forces croates progressaient régulièrement vers Knin, chef-lieu de la Krajina, région contrôlée par les Serbes.

Un militaire tchécoslovaque de la FORPRONU a été blessé mercredi lorsque les forces armées croates ont ouvert le feu sur un blindé de la Force qui inspectait le front près de la ville de Zadar.

À Paris, le secrétaire général des Nations unies, Boutros-Ghali, s'est dit prêt à intervenir en Bosnie-Herzégovine si les 15 États membres du Conseil de sécurité lui en donnaient le mandat.

Mais il a insisté sur le fait que l'objectif actuel de l'Onu était de « maintenir le cessez-le-feu » et non pas de « franchir une étape » consistant à « imposer la paix ».

■ Début d'une mission record

CAP CANAVERAL, Floride (AFP) — Les sept astronautes à bord de la navette spatiale Columbia sont parfaitement arrivés en orbite après le lancement de Cap Canaveral, hier midi, et ont entrepris une mission de 13 jours, la plus longue réalisée par une navette. En plus de 285 kilos de vêtements, les astronautes ont emporté trois à quatre jours de réserves supplémentaires en nourriture et en énergie.

■ Havel ne capitulera pas

PRAGUE (AFP) — Le président tchécoslovaque Vaclav Havel a déclaré hier devant le nouveau Parlement tchécoslovaque qu'il n'était pas prêt à « capituler » face aux nationalistes slovaques et qu'il continuerait à « servir » la Fédération tchécoslovaque, « tant qu'elle existe ». Havel a cependant ajouté qu'en cas de division de la Tchécoslovaquie en deux États indépendants, il ne quitterait pas la scène politique, faisant entendre qu'il accepterait alors la présidence de la république tchèque.

■ Nouveau médicament

WASHINGTON (Reuter) — Des chercheurs américains de l'Université de Yale ont annoncé hier avoir découvert un nouveau médicament permettant d'enrayer la progression du virus du sida. Ils ont ajouté que ce produit, baptisé nevirapine, semblait geler une portion de la protéine « transcriptase » qui cause le virus. Les médicaments actuels comme l'AZT ou le DDI attaquent déjà la protéine mais par le biais de la carte génétique du virus.

■ Pas de 2e référendum

COPENHAGUE (Reuter) — Le premier ministre danois Poul Schlüter a exclu hier l'organisation d'un nouveau référendum sur le traité de Maastricht. « Il faut qu'il y ait un nouveau contenu politique et économique. Nous pourrions alors envisager » un nouveau scrutin, a-t-il déclaré à des journalistes.

■ Conduite en état d'ivresse

BOWLING GREEN, Kentucky (AP) — Une personne qui se déplace à bord d'un fauteuil roulant électrique en état d'ébriété peut être condamnée pour conduite en état d'ivresse, a estimé hier un juge d'un tribunal du Kentucky. James Jaggers, qui a perdu ses deux jambes dans un accident, ne subira toutefois pas toutes les rigueurs de la loi puisqu'il sera mis à l'épreuve pendant un an. Il ne devra enfreindre aucune loi, il ne devra pas conduire son fauteuil sur une route après avoir bu et il devra l'équiper de lumières réfléchissantes. Au bout d'un an, l'inculpation pour conduite en état d'ivresse sera abandonnée.

11.19%

RENDEMENT ANNUEL COMPOSÉ AU 31 MAI 1992

POUR UN FONDS D'HYPOTHÈQUES GÉNÉRANT DES REVENUS RÉGULIERS ET UNE LIQUIDITÉ ASSURÉE, APPELEZ NOS CONSEILLERS!

TRUST PRÊT ET REVENU

PLACE D'YOUVILLE
692-1221
CHICOUTIMI
543-1221

GALERIES DE LA CAPITALE
626-1221

PLACE DE LA CITE
652-1221

CARREFOUR CHARLESBOURG
624-1221

LE RENDEMENT PASSÉ NE DONNE PAS FORCÉMENT UNE INDICATION DU RENDEMENT FUTUR. LES TITRES SONT UNIQUEMENT OFFERTS PAR VOIE DE PROSPECTUS.

LES ENTREPRISES
ROBERT CÔTÉ

- Distributeur de matériel électrique
- Spécialités industrielles

choix service qualité

QUÉBEC
165, des Cèdres
Québec, Qc G1L 1M8
(418) 626-1142 Fax: 626-7672
SAINT-ROMUALD
2044, 3e Rue
Saint-Romuald (QC) G6W 5M6
(418) 839-1257 Fax: 839-5848

RE/MAX REFERENCE INC. courtier 666-5050

MAISON À LOUER
Commercial ou résidentiel
À Beauport

EMPLACEMENT achalandé, grand espace, plusieurs stationnements, près du Métro, pharmacie, etc.
NE MANQUEZ PAS VOTRE CHANCE!
RICHARD BELLEY
666-3030, 666-5050

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:

15854054

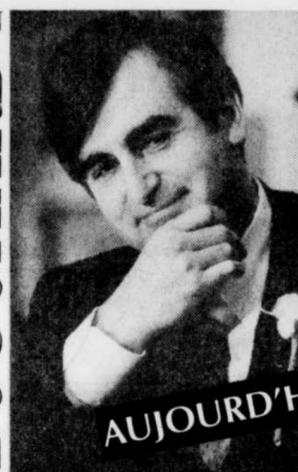
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

Plus de
3 500 points
offerts cette semaine dans LE SOLEIL

CLUB Multi points

LUCIEN

BOUCHARD



AUJOURD'HUI

A visage découvert
Boréal

Lucien Bouchard
À visage découvert

sera présent pour une **séance de signature** à la Boutique du livre de Ste-Foy, le vendredi 26 juin, de 12h30 à 13h30.

boutique du livre

2452, boul. Laurier
Place Ste-Foy, Québec

13.76%

RENDEMENT ANNUEL COMPOSÉ AU 31 MAI 1992

POUR UN FONDS D'OBLIGATIONS POUVANT ATTEINDRE UN HAUT NIVEAU DE PERFORMANCE, DEMANDEZ-NOUS CONSEILS!

TRUST PRÊT ET REVENU

PLACE D'YOUVILLE
692-1221
CHICOUTIMI
543-1221

GALERIES DE LA CAPITALE
626-1221

PLACE DE LA CITE
652-1221

CARREFOUR CHARLESBOURG
624-1221

LE RENDEMENT PASSÉ NE DONNE PAS FORCÉMENT UNE INDICATION DU RENDEMENT FUTUR. LES TITRES SONT UNIQUEMENT OFFERTS PAR VOIE DE PROSPECTUS.

L'éclairage d'extérieur

Une ambiance unique et personnelle



Cette sélection de luminaires d'extérieur de qualité rehaussera l'apparence de votre maison. Ils sont faits d'aluminium coulé avec verre en polycarbonate.

Au design innovateur, la murale ci-contre diffuse sa lumière vers le haut et le bas.

Lanterne en aluminium coulé et verre biseauté. Fini blanc ou noir

134\$



GARANTIE DE 12 MOIS

Bénéficiez de notre garantie de 12 mois, sans frais, sur tous nos luminaires sauf les ampoules.

boiteau
luminaire

Ampoules non incluses

1295, boul. Charest ouest (coin St-Sacrement), Québec 687-2271



Week-End

Festival folklorique des enfants du monde jusqu'au 1er juillet Beauport au coeur de la danse ethnique

BEAUPORT — Depuis mardi, et jusqu'au 1er juillet inclusivement, une quinzaine de troupes folkloriques (dont neuf en provenance de pays étrangers), constituées de jeunes âgés entre sept et 18 ans, dansent leur joie de vivre à Beauport et dans la région.

par MARIE DELAGRAVE
LE SOLEIL

À ses débuts en 1987, les présentations internationales du Festival folklorique des enfants du monde suscitaient bien du scepticisme. Cinq ans plus tard, ils se font de plus en plus nombreux à respecter l'efficacité de l'organisation, soutenue par une armée de bénévoles puisés à même la population beauportoise.

« Ça prend cinq ans à un organisme pour faire ses preuves, déclare M. Michel Michaud, vice-président aux opérations du Festival folklorique. Aujourd'hui, l'organisation connaît un deuxième souffle, et peut se permettre de raffiner son fonctionnement. »

Ainsi cette année, un « village » a été créé au coeur de Beauport, alors que les activités des danseurs, concentrées dans plusieurs lieux, sont situées à proximité les uns des autres. Ceci permet de réaliser des économies de transport évaluées à 5000 \$, sans parler du temps qui était perdu dans ces voyages. Le quartier général en est toutefois, pour le grand public, le centre sportif Marcel-Bédard (655, boul. des Chutes).

Quelque 500 bénévoles (« du chauffeur de camion à la vieille dame qui vend des billets et la jeune fille affectée à la corvée de pommes de terre », détaille M. Michaud) contribuent à l'ac-

cueil et au séjour des 611 danseurs (sans compter leurs musiciens et leurs accompagnateurs !), hébergés par quelque 250 familles.

Ces jeunes proviennent de Bulgarie, de France, d'Italie, de Martinique, du Mexique, du Nicaragua, de Pologne, de Slovaquie, de Turquie, de Colombie-Britannique, de Drummondville, de La Romaine, de Chicoutimi et de l'île aux Coudres. Élite-Tourbillons Beauport est la troupe hôte de ce 6e festival.

Michel Michaud se dit particulièrement fier de la présence de la troupe de Colombie-Britannique, une première à Beauport. « Il est plus facile de faire venir des danseurs d'Europe de l'Est que de l'Ouest du pays », s'étonne-t-il.

Un programme consistant

La fête a débuté mardi soir, lors du gala d'ouverture où se sont produites les troupes internationales et la troupe hôte : trois bonnes heures de musiques, de chants, de chorégraphies et de costumes traditionnels. Il fallait voir les petits bouts de choux du Nicaragua, tenant leur masque de la main ; ceux du Mexique, si timides qu'ils gardaient la tête baissée. En contrepartie, les Martiniquais, beaucoup plus mûrs (de jeunes adultes en fait), maient la coupe de la canne à sucre d'une façon fort endiablée !



Lors du gala d'ouverture du 6e Festival folklorique des enfants du monde, mardi soir, la troupe du Nicaragua évoquait la conquête espagnole.

Depuis, tous les soirs à 19 h 30, au centre Marcel-Bédard, quatre troupes internationales et une régionale montent sur scène (5 \$ adulte, 4 \$ âge d'or, 2 \$ enfant de six à 12 ans). Toutefois le spectacle d'aujourd'hui est à guichet fermé : la soirée a en fait été réservée pour les bénévoles, en guise de remerciement pour leur dévouement.

Précédant chaque représentation, une performance des Ita-

liens est présentée à l'extérieur de l'aréna. Ces jeunes ne sont pas des danseurs mais des lanceurs de drapeaux exécutant des exercices acrobatiques aux effets artistiques. À noter que lundi, une folklotheque se substituera au spectacle de 19 h 30. Le public sera invité, par les jeunes ambassadeurs étrangers, à participer à des ateliers d'aujourd'hui, demain, lundi et mardi.

D'autre part des représentations sont offertes tous les après-midi de beau temps à l'a-

gora de la Maison Bellanger-Girardin (600, av. Royale), de même qu'aux quatre coins de la région. Par exemple aux Sept-Chutes du 26 au 30 juin à 10 h 30; au Musée de la civilisation dimanche, lundi et mardi, à compter de midi, et à la même heure à l'îlot Fleurie aujourd'hui, demain, lundi et mardi.

Le gala de clôture aura lieu quant à lui le mercredi 1er juillet (8 \$, 7 \$ et 4 \$). Un déjeuner multi-ethnique est prévu pour le midi. Info-festival : 666-6103.

THÉÂTRE

Les Palmes de M. Schutz

À la salle Octave-Crémaie du GTQ, ce soir et demain, dernières chances de voir « Les Palmes de M. Schutz ». Le boulevard dans les arcanes de la science. Mise en scène sans superfluités de Denise Filiatrault ; une solide distribution au service d'un texte intelligent, drôle et attendrissant.

— JEAN ST-HILAIRE

MUSIQUE



Jazz et blues

Les Nuits Black de jazz et de blues de Québec s'achèvent. Outre les spectacles de qualité dans le réseau d'établissements (bars, restos...), il faut accorder une attention particulière aux concerts sous les chapiteaux devant le Parlement. Concert gospel ce soir et flûtes du monde demain (20 h 30). Et à 18 h, sous le petit chapiteau, la guitariste allemande Leni Stern.

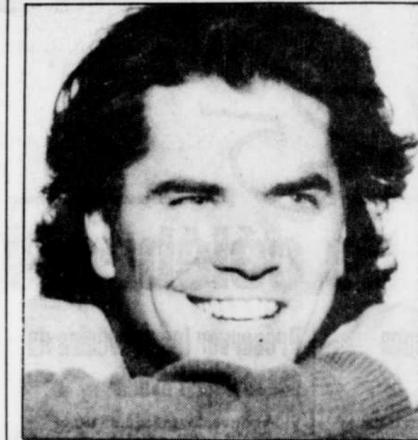
— LÉONCE GAUDREULT

CINÉMA

«Pinocchio» en famille

En dehors de l'élément de curiosité pouvant conduire jusqu'à « Coyote » avec Mitsou, ou du passage obligé au « Retour de Batman », on se rendra voir en famille « Pinocchio », le classique restauré... de Walt Disney.

— LÉONCE GAUDREULT



Richard Séguin à Thetford

Le chanteur Richard Séguin donnera le coup d'envoi des Fêtes de l'Amiante, à 21 h 30 aujourd'hui, par un grand spectacle en plein air, à Thetford. Ces fêtes coïncident avec les manifestations du centenaire de la municipalité. Un gala aura lieu aussi ce soir avec plusieurs artistes, dont Michel Louvain, Louise Dussault et Céline Dussault. La population de la région est par ailleurs invitée à suivre, dimanche, à 14 h, le défilé du centenaire dans les rues de la ville.

Succès de l'expo «L'effort Lemieux»

Depuis le vernissage de la rétrospective de Jean Paul Lemieux, près de 30 000 personnes ont franchi les portes du Musée du Québec. Le programme souvenir, le catalogue, les affiches et les t-shirts comptent pour plus de la moitié du chiffre d'affaires de la boutique. Ces chiffres portent donc l'institution à croire que l'objectif de 125 000 visiteurs sera atteint ou dépassé lors de la clôture de l'exposition, le 1er novembre.



HARRISON FORD
JEUX DE GUERRE

Version originale anglaise

Capitale 628-2455
Place Québec 18h30, 21h10
Ste-Foy 656-0592 21h10

Imperial 13h45, 16h40, 19h05, 21h25
Cinéma Lido 18h45, 21h15
Cinéma du Complexe

Catherine Deneuve • Vincent Perez
INDOCHINE

Capitale 628-2455
Ste-Foy 656-0592
Place Québec 18h30, 21h10

ATTENTION MATINÉE AUX CINÉMAS DES GALERIES DE LA CAPITALE ET CINÉMA STE-FOY, SPECIAL DU LUNDI AU VENDREDI EN MATINÉE \$5.00 POUR ADULTES SAUF JOURS FÉRIÉS

Quand l'âge de pierre rencontre l'âge du rock.

ENCINO MAN

Michael Keaton, Danny DeVito, Michelle Pfeiffer
BATMAN RETURNS

Capitale 628-2455
Place Québec 18h30, 21h10
Ste-Foy 656-0592 21h10

Imperial 13h45, 16h40, 19h05, 21h25
Cinéma Lido 18h45, 21h15
Cinéma du Complexe

FAMOUS PLAYERS

UN CLASSIQUE DE WALT DISNEY
PINOCCHIO
Pour tous ceux qui ont rêvé sous les étoiles.

Capitale 628-2455
Place Québec 18h30, 21h10
Ste-Foy 656-0592

Les Reminders et Tuck & Patti ont attisé le délire

QUÉBEC — Encore deux concerts à venir, l'un de musique gospel (ce soir) et l'autre de jazz latin (demain), mais on peut d'ores et déjà écrire que la soirée du 24 juin, avec Tuck & Patti et les Reminders de Grégory Charles, aura été le sommet, en terme de popularité, de ces Nuits internationales de jazz et de blues de Québec.

par LÉONCE GAUDREAU
LE SOLEIL

Lorsque les musiciens chéris de ce festival (Tuck et Patti en sont à leur quatrième invitation à Québec) sont arrivés sur scène, le public remplissant le grand chapiteau était déjà en délire. Et c'était grâce à l'artiste accompli qu'est Grégory Charles et ses trois complices chanteurs — formant à eux quatre un orchestre à multiples voix — qui avaient auparavant réactualisé les vieilles «tunes» que leurs parents chantaient

avant même de les mettre au monde.

Par sa vivacité d'esprit apparentée au stand-up comique, le joyeux noiraud, sorti tout droit de la télé de *Chambres en ville*, a littéralement subjugué la plus grande foule du festival avec son groupe à quatre voix; au point de se demander s'il ne porterait pas ombrage au duo californien pour qui le public s'était d'abord déplacé.

Dans leur répertoire dominant les classiques des meilleurs années du jazz, du temps où il était synonyme de swing. Mais puisque le quatuor vient de Montréal et

que, de plus, c'était cette journée-là fête nationale des Québécois, le public a beaucoup apprécié que les chanteurs servent leurs interprétations très personnelles de chansons de Beau Dommage (*Un dimanche au soir à Châteauguay*), Harmonium (*Un musicien parmi tant d'autres*) et de Jacques Brel, dont ils ont rendu une captivante *Valse à mille temps*.

Après cette première partie débordante de bonne humeur, le guitariste virtuose Tuck Andress et la chanteuse Patti Cathcart n'ont plus eu qu'à venir cueillir les fruits mûrs de leurs généreuses prestations des années passées. Toujours la même aisance dans leur manière très originale de rendre leurs propres chansons (tels «*Hold Out, Hold Up and Hold On*») ou les succès des autres (Lennon, Hendrix, Wonder...).

Comme on nous l'avait promis, Patti n'avait plus qu'à choisir au hasard un titre de chansons parmi les dizaines de demandes spéciales accumulées dans un chapeau.

Les bonheurs de jazzophiles

La veille, dans un chapiteau cependant moins bien garni d'auditeurs, le contrebassiste Richard Davis, en formation trio avec le pianiste Roland Hanna et le saxophoniste Ricky Ford, a donné le concert dont l'exceptionnelle qualité justifie à elle seule la tenue d'un tel festival.

Cette trop courte prestation a d'abord commencé par un splendide duo entre un Roland Hanna très mélodiste mais parfois pris d'heureux accents *free* et un Richard Davis vibrant de la sensibilité de sa riche expérience. Lorsque Ricky Ford, avec son doigté

de prestidigitateur au saxo ténor, est venu transformer le duo en trio, le bonheur fut complet pour les jazzophiles présents.

Avant eux, en première partie, le contrebassiste Michel Donato et le bassiste Alain Caron ont donné une prestation peu convaincante, qui contrastait avec leurs précédentes performances, de très haut niveau, au Petit Champlain. Des problèmes techniques ont en partie empêché que s'établisse la communion entre eux et le public.

Enfin, pour compléter ce tour d'horizon sur les Nuits Black, devant un public trop peu nombreux, le guitariste John Albrocrombie avait livré une partie des recherches musicales assez austères mais utiles auxquelles il se livre depuis quelques années. Accompagné d'un batteur aux pulsions rythmiques très variées et

LES NUITS DE JAZZ ET DE BLUES DE QUÉBEC

raffinées, Adam Nussbaum, et d'un organiste efficace à la Hammond B-3, Danny Wall, Albrocrombie donnait l'impression d'alterner entre le jazz-fusion et une musique contemporaine rigoureuse.

Après les blues aux accents de New Orleans de Brian Lee d'hier soir, le grand chapiteau doit s'ouvrir ce soir pour accueillir les chanteurs aveugles voués au gospel, les Five Blind Boys of Alabama, et demain soir (à 20 h 30) pour le prometteur concert de clôture offert par le virtuose portoricain aux mille flûtes, Dave Valentine, accompagné de bons musiciens. On peut se procurer les billets gratuits pour le premier de ces concerts au chapiteau (face au Parlement) à compter de 18 h. Quand au concert de demain, les billets (20 \$) son disponibles au même endroit et dans le réseau Billetech (643-8131).

«Sgt. Peppers» fête ses 25 ans à MusiquePlus

Histoire de souligner le 25^e anniversaire de la parution de *Sgt. Pepper's Lonely Hearts Club Band* des Beatles, MusiquePlus présente dimanche, à 21 h, *The Making Of Sgt. Pepper*. Ce documentaire porte sur la réalisation de ce classique de la musique populaire.

par MICHEL BILODEAU
collaboration spéciale

Déjà 25 ans! Eh oui! il y a un quart de siècle paraissait le disque qui allait marquer un tournant dans l'histoire du rock.

John Lennon, Paul McCartney, George Harrison, Ringo Starr et le réalisateur arrangeur George Martin allaient révolutionner la façon de concevoir et d'enregistrer un disque. Comme l'expliquait dernièrement George Martin lors d'une entrevue au SOLEIL, ce disque marquait aussi une étape importante dans le cheminement des Beatles.

«Le groupe était fatigué des tournées. Ce n'était pas une vie particulièrement agréable, mais plutôt une période difficile pour eux. Ils n'avaient plus de vie privée et pendant les concerts, les cris des spectateurs étaient si forts qu'ils ne pouvaient s'entendre. À un moment, ils se sont demandé ce qu'ils pouvaient bien faire là.

«Lorsqu'ils ont pris la décision de ne plus faire de tournées, John, Paul, George et Ringo ont pu enregistrer un disque sans avoir à se demander si on pouvait le recréer sur scène. Il n'en était pas question. À l'époque il aurait été impossible de présenter *Sgt. Pepper* sur scène», se remémore George Martin, qui nous visitera au cours du Festival d'été. Il sera au pupitre lors d'un concert qui a pour titre *The Beatles Connection*, réunissant The King's Singers et la Bande symphonique.

Les séances d'enregistrement de ce disque-concept se sont échelonnées sur plusieurs mois (du 10 décembre 1966 au 2 avril 1967 pour être précis!), nécessitant plus de 700 heures de travail en studio. Ce qui était inhabituel pour l'époque.

Vingt-cinq années plus tard, *The Making of...* nous fait revivre le milieu des années 60, notamment au moyen d'images d'archives et surtout par les commentaires des artisans de ce classique.

Outre les entrevues avec Paul McCartney, George Harrison, Ringo Starr et George Martin, il est particulièrement intéressant de voir Martin «disséquer» sur une console quatre-pistes quelques chansons, dont *Being For The Benefit of Mr Kite* ou *Within You Without You*.

Sgt. Pepper allait demeurer pas moins de 113 semaines dans le palmarès «Top Pop Album» de Billboard.

FESTIVAL D'ÉTÉ INTERNATIONAL DE QUÉBEC



NATHALIE STUTZMAN
"La perle rare du chant français..." (France Soir)
Nathalie Stutzman (contralto) et Les Violons du Roy, sous la direction de Bernard Labadie.
11 juillet 20 h 30
Basilique de Québec
17,505*



GHANTAL JUILLET
LOUIS LORTIE
Sonates de Beethoven
12 juillet 20 h 30
Château Frontenac
17,505*



GUMI JO
Une des dernières protégées de Karajan
13 juillet 20 h 30
Château Frontenac
17,505*



QUATUOR EMERSON
QUATUOR ST-LAWRENCE
Disque de l'année 1990 (Gramophone)
Château Frontenac
17 juillet 20 h 30
17,505*

* Frais de service en sus

IBM

Desjardins

LE SOLEIL
LE BILLET POUR TOUT LE MONDE!

Billetech
Tél.: 694-2294

INFO FESTIVAL
de Châteauguay
Bell
(418) 692-5200

Canada 125

Quatre façons formidables de célébrer!

La tornade Kashtin

Claude McKenzie et Florent Vollant ont pris le monde de la musique pop dans une véritable tornade de talent. Les deux chanteurs, compositeurs et interprètes sont des Montagnais de la réserve Maloitenam, près de Sept-Îles, au Québec. Le groupe est connu sous le nom Kashtin qui signifie «tornade» en Montagnais. Leur musique donne aux Canadiens et au monde entier un aperçu de la riche tradition culturelle des autochtones du Canada. Avec quatre musiciens rock, les spectacles de Kashtin ont attiré les plus grands éloges partout au Canada et à l'étranger. Jusqu'à présent, leurs deux microsillons, «Kashtin» et «Innu» ont atteint des ventes de plus d'un quart de million d'exemplaires. Dans le cadre des célébrations de CANADA 125, le groupe Kashtin affectuera une tournée jusqu'à la mi-décembre dans plusieurs villes, municipalités et réserves du Canada. Où que vous soyez au Canada cette année, laissez-vous subjugué par la force de Kashtin et vous serez envoûté par la magie de la musique autochtone, applaudie universellement et typiquement canadienne. Pour connaître les endroits et les dates de la tournée Kashtin dans votre région, appelez le 1-800-361-1992.

Des élèves du secondaire se familiariseront avec l'espace et la technologie de pointe

Jeunes ambassadeurs de l'espace: Pour souligner les réalisations et la contribution du Canada dans le domaine de la science et de la technologie de l'espace, 125 élèves seront choisis dans les écoles secondaires du Canada pour participer au lancement d'activités reliées au programme spatial. Les élèves choisis se rencontreront à Toronto, Ottawa et Montréal du 23 au 27 août. Ce programme est une initiative de CANADA 125 avec la collaboration de l'Agence spatiale canadienne. Pour plus de renseignements, appelez le 1-800-361-1992. **Futurtech 1992:** Au sol, deux groupes d'étudiants seront choisis pour visiter une gamme d'industries de technologie de pointe qui leur feront voir d'intéressantes possibilités de carrières. Ils auront une vision de l'avenir à Montréal et à Calgary du 15 au 20 août. Ce programme est une initiative de CANADA 125 en collaboration avec le Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs (Québec) Inc., Junior Achievement of Southern Alberta et Science Alberta Foundation. Pour plus de renseignements, appelez le 514-987-1134. Ces deux aventures sont accessibles à tous les élèves à plein temps des écoles secondaires, âgés de 15 à 17 ans au 31 août 1992. Toutes les demandes d'inscription doivent être reçues au plus tard le 30 juin 1992.

Une odyssée canadienne bien branchée

CANADA 125 se branche sur la haute technologie interactive à l'intention de millions de jeunes étudiants de niveau secondaire partout au pays. Rien de plus naturel, à l'époque où l'électronique règne en maître, qu'on invente un concept attrayant pour la jeunesse d'aujourd'hui. Le projet, appelé Amis/Friends, invite les jeunes gens de 18 ans ou moins à créer leurs propres impressions du Canada en poèmes, histoires, chansons, vidéos, photos et illustrations graphiques, à leur choix, en utilisant d'une façon créative la gamme des possibilités technologiques. La date limite pour les inscriptions est le 1^{er} juillet. Les réflexions les plus originales seront rassemblées dans un document CD-ROM constituant un pot-pourri électronique d'expressions personnelles et innovatrices. Le document sera distribué dans toutes les régions du Canada, notamment par l'entremise des réseaux scolaires, pour être partagés entre amis. La Société CANADA 125 est fière de s'associer au projet Amis/Friends, une réalisation des sociétés Production Tournesol Inc. et Intégration, en collaboration avec l'Association canadienne des directeurs d'école et Apple Canada. Pour vous renseigner sur ce projet innovateur, composez le 1-800-561-5649.

Préserver les souvenirs du passé pour l'avenir

Videosouvenirs, grâce à un usage imaginaire de l'électronique, donne aux étudiants de niveau secondaire une occasion unique de faire preuve de leurs talents journalistiques tout en enregistrant les souvenirs et les expériences des aînés et leurs réactions aux événements marquants de l'histoire de notre pays. Les 125 meilleurs vidéos, choisis par un jury composé d'éminents historiens canadiens et de professionnels des médias, seront rassemblés, avec des séquences de film historique, et remis aux Archives nationales pour former un fonds permanent exceptionnel de souvenirs canadiens. Ces films seront à la disposition des écoles à travers le Canada. La date limite du concours avait été fixée, à l'origine, au 1^{er} juillet mais les étudiants peuvent soumettre leurs vidéos jusqu'au 15 novembre. Les inscriptions tardives seront versées dans les collections des Archives nationales. La Société CANADA 125 est fière de s'associer à Videosouvenirs, un projet de Manterex II Productions Inc., en association avec United Imaging Inc. et le Secrétariat du troisième âge du gouvernement du Canada et grâce à l'appui de Boyd Records Management Services Ltd. Pour renseignements additionnels, composez le 1-800-361-1992.



Canadien
LE TRANSPORTEUR OFFICIEL
de CANADA 125

Pour plus de renseignements,
appelez sans frais:

1-800-361-1992



Chevrolet
OFFICIAL VEHICLE • VÉHICULE OFFICIEL

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
62561828
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688
Plus de
3 500 points
offerts cette semaine dans LE SOLEIL
CLUB Multi points

L'Orchestre du Conservatoire de musique du Québec

Un grand concert pour un grand anniversaire

Ceux qui s'attendaient à un simple exercice pédagogique ont dû être fort surpris en entendant le concert de l'Orchestre du Conservatoire de musique du Québec...

Le chef Raffi Armenian ne s'est pas contenté d'inscrire des pièces difficiles : il a également dirigé toutes ces oeuvres à des tempos très rapides, parfois même essouffants...

de l'exécution ont certainement plu au compositeur. J'avoue avoir trouvé cette interprétation aussi réussie que celle de l'unique et très bon enregistrement sur disque de cette oeuvre majeure...

chez les cors dans le thème impérieux du Don Juan héroïque — qui, du reste, paraît presque toujours trop timide en concert — cette oeuvre débordait d'énergie et sa mise en place était franchement impressionnante.

Si on ne peut en dire autant de la symphonie de Chostakovitch, il faut du moins souligner la sûreté d'attaque des cordes — et le beau jeu du violon solo — de même que la tendresse rêveuse du Largo.

une critique de BERTRAND GUAY collaboration spéciale

À première vue, le programme paraissait exigeant. Il est évident qu'on a choisi des oeuvres permettant de bien mettre en valeur les possibilités des instrumentistes, les plus avancés des diffé-

rents conservatoires de la province. On a sans doute également voulu montrer le degré d'endurance des musiciens, car il en fallait pour jouer bout à bout l'ouverture des Vêpres siciliennes de Verdi, L'Étoile noire de François Morel, le Don Juan de Richard Strauss et la Cinquième symphonie de Chostakovitch.

En second lieu, fidèle à son habitude, l'orchestre a proposé une oeuvre québécoise. Il s'agissait en l'occurrence de L'Étoile noire de François Morel qui, résidant maintenant dans la région de Québec, assistait au concert. La précision des nuances et la clarté

L'Ensemble Nouvelle France rattaché au Musée du Séminaire de Québec

QUÉBEC — L'Ensemble Nouvelle France sera dorénavant rattaché au Musée du Séminaire de Québec. Un protocole d'entente unit cette formation musicale et le musée dont les vocations se rejoignent.

des ateliers-concerts portant sur Les Clavecins au Québec, les Collections instrumentales du Musée, les Gracieux Fortepianos.

Quant au programme du concert du 2 juillet, il réunira des oeuvres de Lully, Premart et Marin Marais.

Dépositaire d'une collection de documents musicaux et d'une collection d'instruments anciens, le Musée du Séminaire mettra ces trésors à la disposition de l'Ensemble Nouvelle France.

Le premier de ces concerts aura lieu le 2 juillet. Il aura pour thème Hommage aux fondateurs et sera donné avec le concours de l'ensemble vocal Canticum Novum.

D'autres auditions sont prévues de septembre à mai, lesquelles porteront notamment sur Ville Marie 1642, Réjouissances au marché, Noël en Nouvelle France.

À ces auditions, s'ajouteront

Par ailleurs, l'Ensemble Nouvelle France — dont la fondatrice et directrice artistique est Louise Courville — présentera une série de concerts thématiques, liée à la programmation des expositions du Musée du Séminaire, à la chapelle attenante.

En Bref

La relève à Québec

Aujourd'hui et demain, deux groupes de la relève, les 3/4 Putains et les Michels, se produiront au Centre de séjour international (auberge de jeunesse). En tournée dans des établissements semblables à travers la province, ces formations ont pour caractéristique de présenter un concert de rue en après-midi afin d'inviter le public au spectacle de la soirée.

Vie des arts no 147

Montréal célèbre son 350e anniversaire. Le numéro d'été de la revue Vie des arts aborde le sujet par l'entremise d'un texte intitulé L'espace urbain et l'ambiguïté idéologique des Canadiens français.

CINÉMA MIDI MINUIT 262, ST-JOSEPH, 522-2928. JOSEPHINE DESIRS INAVOUABLES LE PLUS GRAND ENTREPÔT DE VIDÉOS ET DE FILMS XXXX À QUÉBEC

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: 10510874. Sinon, composez sans frais, le 1-800-563-8688. Plus de 3500 points offerts cette semaine dans LE SOLEIL CLUB Multi points

DU 26 JUIN AU 2 JUILLET 1992. PLACE CHAREST. LE RETOUR DE BATMAN (13+) 13:00 - 16:00 - 19:00 - 21:45. LUCKY LUKE (G) 26 au 30 juin: 13:30 - 19:20. L'ARME FATALE 3 (13+) 26 au 30 juin: 13:50 - 16:45 - 19:15 - 21:50.

CINÉMA DE PARIS Place D'Youville 694-0891. CINÉMA CANARDIÈRE Les Galeries La Canardière 661-9575. 99¢, 1.49\$, 2.49\$

STEVE GOLDIE MARTIN HAWN Housesitter. VERSION ORIGINALE ANGLAISE. PLACE CHAREST

"LE MEILLEUR DE LA SÉRIE, LE PLUS VILAIN ET EFFRAYANT." - Bill Harris, SHOWTIME. "VRAIMENT FORMIDABLE... UNE DES RARES SUITES À LA HAUTEUR DES ÉPISODES PRÉCÉDENTS." - Owen Gleiberman, ENTERTAINMENT WEEKLY

SIGOURNEY WEAVER ALIEN 3 EN VERSION FRANÇAISE. PLACE CHAREST, CINÉMA LIDO, LE CLAP, CINE-PARC BEAUPORT, CINE-PARC SAGUENAY, CHICOUTIMI, ALMA, JONQUIÈRE, CINÉMA ST-GEORGES

"DEUX FOIS BRAVO!" -SISKEL & EBERT. "...UN DIVERTISSEMENT GÉNIAL!" - Hal Hinson, WASHINGTON POST. "FERNGULLY" est magique et délicieux." - Jeffrey Lyons, SNEAK PREVIEW

FERNGULLY LES AVENTURES DE ZAK ET CRYSTA. FAI VERSION FRANÇAISE. PLACE CHAREST, CINÉMA LIDO, CHICOUTIMI, ALMA

WOW! LUKÉ ENFIN UN FILM... NON, C'EST PAS UN CESSIN UN PRINCE. TERENCE HILL LUCKY LUKE. PLACE CHAREST, CINE-PARC DE LA COLLINE

"Ce Léolo brillant est un des moments forts de notre cinéma et une oeuvre fascinante À VOIR ET À REVOIR." - Odile Tremblay, LE DEVOIR. "On a l'impression de participer à un RITUEL PAÏEN... Toujours, Léolo reste vrai mais on y rit, souvent parce que Lauzon sait dédramatiser. C'est un CHEF-D'OEUVRE QUÉBÉCOIS." - Léonce Gaudreault, LE SOLEIL

À l'école déjà, Louise faisait des ravages. Pouvait pas supporter les pannes d'amour. Aujourd'hui on l'appelle Coyote. S.O.S. MITSOU est Coyote. ALLIANCE VIVAFILM en collaboration avec RICHARD SADLER et HENRY LANGE. PRÉSENTANT MITSOU avec COYOTE avec PATRICK LABRÉ et en duo RICHARD CLUJKA

FAMOUS PLAYERS WHOOPI Pos De Sexe, Pos D'Alcool, Pos D'Homme, Pos D'Issue. ROCK'N NONNE VERSION FRANÇAISE DE SISTER ACT. SALES EN CAPITALES 528-2655 5401 Boul. Des Galeries. TOUS LES JOURS 12h-40 14h-15 16h-55 19h-20 21h-30

MITSOU est Coyote. ALLIANCE VIVAFILM en collaboration avec RICHARD SADLER et HENRY LANGE. PRÉSENTANT MITSOU avec COYOTE avec PATRICK LABRÉ et en duo RICHARD CLUJKA

TELE 4, L'Hotel Québec, A L'AFFICHE!, ALLIANCE VIVAFILM. LAISSEZ-PASSER REFUSES: PLACE CHAREST, CINÉMA LIDO, CINE-PARC BEAUPORT, CINE-PARC ST-GEORGES, CHICOUTIMI, ALMA

LYSE LAFONTAINE ET AIMEE DANIS PRÉSENTENT UN FILM DE JEAN-CLAUDE LAUZON LÉOLO parce que moi je rêve... PLACE CHAREST

ÉDITORIAL

Et vive la démocratie !

Pour souligner le bicentenaire de ses institutions parlementaires, le Québec recevra, en septembre, un grand symposium international sur la démocratie. Pourtant, à la lueur des dernières fins de saisons parlementaires, les contribuables se demandent si l'institution démocratique qu'est l'Assemblée nationale ne serait pas, chez nous, une espèce menacée.

Des épisodes comme celui du « bâillon omnibus » de la fin des travaux, avant la Saint-Jean 1992, entretiennent le cynisme parmi le public qui perçoit de plus en plus « le salon de la race » comme un lieu de spectacle, un décor où les élus présentent leur numéro devant les caméras de la télévision des débats.

Il faut bien admettre que le niveau des discours souvent marqués par la mauvaise foi partisane, le cabotinage et les bons mots a fini par discréditer le système. Quand le gouvernement s'offre des nocturnales pour épouser à toute vapeur un menu législatif de deux douzaines de projets de loi dont certains auront des conséquences importantes, on a raison de s'inquiéter.

Pourquoi l'étude d'une pièce législative est-elle si importante en début de session, qu'on y consacre des heures de rhétorique, alors qu'au moment de l'ajournement estival, on se permet de suspendre les règles de procédure pour adopter tout ce qui reste ?

Comme l'a observé le leader du gouvernement en Chambre, Michel Pagé, les projets de loi déposés avant le 15 mai — à la suite d'un marathon au sein des ministères concernés — avaient été au centre de 362 heures de débats, en Chambre mais surtout lors des commissions parlementaires qui étudient les législations proposées. A quoi sert alors l'Assemblée nationale ?

Que penser de l'indignation exprimée par l'Opposition quand on apprend qu'elle était disposée à accepter rapidement l'adoption de 27 des 28 projets proposés, trois jours plus tôt ? Que dire de la riposte du leader du gouvernement qui accuse l'Opposition de retarder volontairement les travaux par ses interventions ? Quel est donc le rôle des formations politiques en Chambre ?

Pour éviter les embouteillages de fin de session, il faut une meilleure planification du menu législatif. Inutile de prolonger le calendrier des travaux : les plus anciens parlementaires se souviennent d'un passé récent où les sessions amputaient leur été. Le 22 juin 1990, M. Pagé souhaitait des modifications aux règles de fonctionnement actuelles, pour éviter les marathons de bouts de pistes. Qu'advient-il de ces belles intentions ?

La meilleure manière de célébrer les vertus démocratiques ne serait-elle pas de rendre plus efficace l'ensemble de l'appareil qui en assure le fonctionnement ? Qu'ont rapporté aux contribuables les 35 heures de palabres autour du discours inaugural ? Et les 50 de la loi 21 sur la célébration du 1er juillet ?

Une quarantaine de projets de loi avaient été soumis mais seulement la moitié était devenue loi avant le marathon du 22 juin. Les leaders parlementaires finissent toujours par s'entendre sur la « gestion » des travaux en fin de session. C'est plus tôt dans la saison que s'accumulent les retards ; la gérance ne pourrait-elle commencer avant la veille des vacances ?

Le processus législatif est long et lent mais veut permettre aux élus de défendre les intérêts des contribuables. Ceux-ci ont toujours confiance au système, malgré les changements survenus en 200 ans d'usage. Mais un réel danger de discrédit existe si par opportunisme, nos élus permettent au public de ne plus y voir qu'une caricature de la démocratie.

MARTINE R.-CORRIVAULT

Bloc-notes

Dix à table

Rien ne semble ébranler l'intransigeance de certains des neuf premiers ministres provinciaux qui se rendront à Ottawa, lundi, à l'invitation de Brian Mulroney.

Le dernier coup de semonce du premier ministre et sa menace d'agir unilatéralement si le Canada anglais ne tire pas les conclusions qui s'imposent de la crise constitutionnelle provoquent plus de hausses d'épaules que de cauchemars dans les chaumières de Winnipeg.

Beaucoup craignent le piège de juin 1990, alors que les premiers ministres avaient pris une semaine pour se dépêtrer d'une invitation à dîner chez M. Mulroney, avec le résultat catastrophique que l'on connaît sur la suite du débat et la crédibilité des politiciens.

Personne n'a oublié que le premier des acteurs de ces journées mémorables à se présenter devant ses électeurs, l'Ontarien David Peterson, a reçu son congé sans autre forme de procès.

Mais Brian Mulroney dispose de fort peu d'armes pour sortir le Canada du pétrin en un seul morceau. Ce qui ne l'empêche pas de devoir essayer contre vents et marées.

Il est difficile de qualifier de stratégie nouvelle l'annonce du calendrier politique faite par le premier ministre dans sa circonscription de Charlevoix, le jour de la Saint-Jean.

M. Mulroney s'est plutôt rendu à l'évidence : il n'a moralement pas le droit de laisser Robert Bourassa déclencher le référendum de cet automne sans lui offrir une solution de rechange fédéraliste. Son honneur et sa dignité, pour rappeler le slogan victorieux de 1984, l'exigent.

Les coups de poignard pleuvent de toutes parts, à partir des leaders autochtones qui se sentent trahis par les politiciens qui reviennent sur leurs engagements officiels des dernières semaines jusqu'aux premiers ministres qui ont tous oublié, sans exception, l'engagement solennel signé à Edmonton en août 1986 de donner priorité à la réintégration du Québec dans le giron canadien.

Il faut se faire à l'idée que le premier ministre canadien est seul dans son camp. Il pourra difficilement contourner trois ou quatre provinces sans déclencher un ressac politique ou il laissera sa peau. Mais il n'a plus le choix. Qu'il dirige, et que chacun assume ses responsabilités.

RAYMOND GIROUX

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef:

J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif:

DENIS CLICHE

Président et Éditeur:

ROBERT NORMAND

Directeur de l'information:

DENIS ANGERS

Directeur de l'édition:

MICHEL AUDET

NOUVEAU COLISÉE

JE PROPOSE
UNE TAXE
SUR TOUTE
BOISSON
AL-COLISÉE



Reprise

BERTHO

Heureux qui n'a pas de plan !

À l'époque de ma tendre enfance, le petit catéchisme nous enseignait ceci : « En cas de doute, abstiens-toi ! » Visiblement, les élus du Rassemblement populaire ont fréquenté un autre catéchisme et adopté une autre logique : quand les balises font défaut ou leur sont inconnues, ils s'estiment autorisés à poser tous les gestes imaginables. D'où un enlaidissement épaté, mais quand même systématique et irréparable du Vieux-Port.

Aspect étrange de ce comportement inattendu de la part d'un parti élu pour mettre fin au règne des promoteurs, l'absolution est donnée aux promoteurs de tous poils par madame Frohn, autrement dit par celle qui incarnerait jusqu'à tout récemment la fidélité du parti à son programme.

C'est du moins ainsi que les médias résumement la déclaration de madame Frohn : « Il faut accepter les projets de l'École navale, d'Imax et de l'Insectarium dans le Vieux-Port, parce que le plan directeur de la ville n'est pas encore prêt ». Ce qui, on en conviendra, respecte bien mal le petit catéchisme auquel je réfère.

Pareille attitude ne se justifie en rien. Si, en effet, le plan directeur fait toujours défaut, l'administration L'Allier devrait garder sur la touche tous les projets qui risquent de se révéler tantôt contraires à ce plan. Si les pressions des promoteurs se font trop fortes, que l'équipe du Rassemblement populaire, qui règne tout de même depuis plus de deux ans et demi, accélère la préparation du plan.

Chose certaine, quand l'équipe L'Allier donne des permis à la pièce et sans savoir ce que dira le plan directeur, elle se révèle

Laurent

LAPLANTE



tristement indigne de gérer une ville du patrimoine mondial.

On peut, ainsi que me le signale un lecteur, envisager les choses autrement. On peut affirmer, contrairement à ce que dit l'équipe L'Allier, qu'il existe déjà un plan directeur du Vieux-Port. Qu'est donc, en effet, le rapport Boulet ? N'avons-nous pas là, résultant d'une consultation large et crédible auprès de la population et des groupes spécialisés, exactement le plan requis pour l'encadrement du Vieux-Port ? Le plan, signé de l'ex-recteur de l'Université de Québec et de son équipe, n'a-t-il pas été commandé par le gouvernement fédéral, publié par lui et jamais désavoué formellement par lui ?

La ville de Québec n'a-t-elle pas, grâce à ce plan suscité par Ottawa, exactement ce qu'il lui faut pour inciter le gouvernement central lui-même au respect de normes issues ou inspirées de son propre plan ?

À l'imprudence s'ajoute donc l'aveuglement : d'une part, la ville s'aventure à émettre des permis avant de posséder son propre plan ; d'autre part, Québec sous-estime l'avantage que lui donne le plan Boulet dans la négociation avec le gouvernement central.

À en croire certaines rumeurs, que je

ne puis calibrer, la capitale aurait même décidé d'ajuster son plan directeur à ses regrettables décisions. S'il en est ainsi, le gaspillage s'ajoute à l'imprudence et à l'aveuglement.

Il semble en tout cas, je le dis sous toutes réserves, que la firme chargée de rédiger le plan directeur ait reçu comme directive de traiter comme existants et donc comme incontournables l'École navale, Imax, l'Insectarium, que sais-je encore ? S'il en est ainsi, l'administration L'Allier aura réussi à nous donner le pire de deux mondes : elle nous fera payer un plan directeur qui ne dirigera rien. Elle vantera son sens des responsabilités devant l'UNESCO, mais les initiés sauront ceci : la ville a d'abord laissé les promoteurs pénétrer dans l'enceinte patrimoniale avant de retirer l'échelle derrière eux.

Ce qui couronnerait par le ridicule la triste performance du Rassemblement populaire en matière de gestion patrimoniale, ce serait que le projet Imax, avalisé par l'hôtel de ville sans la moindre justification, stagne pendant encore des mois et des mois. On aurait ainsi devant nous le désolant spectacle d'une ville qui se voulait « le Detroit de la culture » et qui aboutit à court-circuiter la préparation de son plan directeur en faveur d'un projet qui aurait pu attendre la publication de ce plan.

Pendant la première moitié de son mandat, l'administration L'Allier a souvent refusé d'agir en invoquant la nécessité de la consultation et de la planification. La voilà qui, peut-être, demande à ses plans de bénir les dérogations qu'elle a quand même consenties. Nouveau catéchisme !

Votre Opinion

La violence

Qu'ils soient aisés ou défavorisés peu importe, tous les milieux sociaux regorgent d'enfants violents. Qu'elle soit physique ou psychologique, ses séquelles sont irréparables. Problèmes psychiques, insécurité, culpabilité et terreur, voilà de quoi souffriront ces victimes innocentes, qu'elles suivent le traitement qui leur est approprié ou non. Elles n'éprouveront désormais que méfiance à l'égard des adultes sans parler de leurs relations affectives qui n'en seront que davantage difficiles.

L'agresseur, généralement de sexe masculin, peut être motivé par de nombreux motifs. De plus en plus présente dans les familles reconstituées, la violence est fréquemment alimentée par ce désir du nouveau conjoint de vouloir prendre la place qui lui revient auprès de l'être aimé, que l'enfant s'est souvent accaparé en vivant trop longtemps seul avec celui-ci.

L'attitude possessive de l'enfant devient alors source de jalousie et de conflits entre lui et le nouveau venu. Dans ce contexte, la violence devient parfois, pour le beau-parent paniqué et désespéré, le seul moyen qui lui

vient à l'esprit pour imposer son désir.

Et la mère dans tout cela ? Peut-être qu'un faible pourcentage préfère fermer les yeux ; cependant, il ne faut pas mettre tout le monde dans le même bain ! La plupart du temps, les mères sont tellement terrifiées par le comportement de leur conjoint qu'elles optent pour le silence plutôt que de prendre le risque de subir à leur tour leurs actes de violence.

Il devient donc plus difficile de démasquer les agresseurs, car ce sont des choses qui ne sont pas tatouées sur leur visage.

Malgré tout, en un sens, nous sommes sur la bonne voie. De plus en plus de mesures correctives sont apportées parmi lesquelles on compte les thérapies. Qu'elles s'adressent à la victime ou à l'agresseur, elles restent encore les meilleures ressources qu'on peut leur offrir. Un nombre grandissant de personnes y ont recours et la majorité des abuseurs reconnus coupables lors de leur procès sont contraints, par le juge, à s'y inscrire.

Isabelle Caron
Saint-Romuald

Geste qui compte

Quelquefois nous croyons que les gestes en environnement sont nécessairement au détriment du sacré saint niveau de vie. Au contraire, plusieurs gestes nous mettent directement de l'argent dans nos poches.

En voici quelques exemples : 1- Réduire la vitesse sur les routes nous fait économiser de l'essence que l'on paye. Souvent en ville, nous accélérons entre deux feux afin de freiner au feu suivant. Pourquoi ? Arriver plus vite au feu rouge ? 2- Les citadins mettent en moyenne 4 kg de pesticides sur leur pelouse, dont l'herbicide 2,4 D probablement cancérigène. Ces produits, il faut les payer. 3- Apporter ses sacs à l'épicerie ou ailleurs ne modifie rien le niveau de vie. 4- Arrêter son moteur pour aller au dépanneur ou attendre fait économiser de l'essence, donc de l'argent. 5- Prendre son café dans une tasse plutôt que dans un verre de « styrofoam » ne modifie pas le niveau de vie. 6- Arrêter d'arroser indûment pelouse et entrée de garage ne peut être que bénéfique pour le compte de taxe municipale ; l'eau, ce n'est pas gratuit.

Ce ne sont que quelques élé-

ments qui pourraient être étendus à une foule de gestes.

Clément Pelletier
Rimouski

De la retenue !

(Lettre à Mme Bondard, astronaute)

En redescendant sur terre, les premiers cosmonautes soviétiques avaient déclaré que Dieu n'existait pas parce qu'ils ne l'avaient pas rencontré dans l'espace.

Vous vous êtes également permis, dernièrement, des déclarations à connotations politiques, à savoir et je cite : « De l'espace, on voit bien que le Canada est un beau pays sans problèmes. » Fin de la citation.

Ne croyez-vous pas que les scientifiques ne devraient pas profiter du fait qu'ils sont propulsés à l'avant de la scène publique pour faire des déclarations à caractère de propagande politique, surtout quand on connaît les problèmes actuels du Canada au niveau du sol : récession, inflation, chômage, pauvreté et surtout, en ce moment, les problèmes constitutionnels ?

Jean-Paul Agnard
Sainte-Anne-de-Beaupré

Où aller à Québec

Cinéma

CANARDIERE (Galerias Canardière, 661-8575). Arrête ou ma mère va tirer (5) (G) 19h. A propos d'Henri (4) (G) 21h. Prix: Ven. Sam. Dim.: 2,49\$.

Jeu-Lucky Luke (5) (G) 13h30, 16h30. L'arme fatale (5) (13 ans+) 19h15. House sitter (-) (G) 21h50. Salle 4: Basic Instinct (4) (18 ans+) v.f. 13h20, 16h15, 19h15, 21h45 (18 ans+).

Salle 6: Rock'n Nonne (5) (G) 12h40, 14h45, 16h55, 19h20, 21h30. Prix: 8\$, 4,25\$ enfants et âge d'or.

VIDÉOTHÉÂTRES - Bibliothèque municipale de Charlesbourg. 7950, 1re Avenue, salle Reine-Malouin. Entrée libre. Rens: 624-7742. 26 juin 14h. Jésus des Montréal (2).

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, salle Pierre-Georges-Roy, pavillon Casault, Université Laval. Lun au ven 10h. Possibilité de visite guidée. Rens: 643-8904.

LES NONNES, de Dan Goggin. Avec Danielle Proulx, Nathalie Maillette, Hélène Major, June Wallace et Chantal Côté. Mise en scène de Raymond Cloutier. Mer au sam 20h30. Théâtre de l'Héritière, 4950, rue Lionel-Groulx, Saint-Augustin (sur le campus Cap-Rouge) Billets: 21\$, sam 23\$. Rés.: 872-2011. Se termine le 12 sept.

Gravure sur argile et peinture acrylique. Francine Paquin et Bernard Frenette seront présents à la GALERIE DESIGN MÉTIERS D'ART au 29, Notre-Dame, (Place Royale) de 13h à 17h les samedi et dimanche 27 et 28 juin.

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: 17648154. Sinon, composez sans frais, le 1-800-563-8688. Plus de 3500 points offerts cette semaine dans LESOLEIL CLUB Multi points.

MUSÉE DU QUÉBEC, 1, av. Wolfe-Montcalm, Parc des Champs-de-bataille. Rens: 643-2154. 14h. Sept peintres du Québec, 1945, O.N.F. 18 min. La vie d'Emile Lazo, 1938, Canada, 14 min. Québec en silence, 1969, O.N.F. 10 min. Accès libre avec billet d'entrée au Musée.

MUSÉE DE LA CIVILISATION, 85, rue Dalhousie. Mar. au dim 10h à 17h et mercredi de 10h à 21h. Possibilité de visites guidées. Réservations: 643-2158. Prix: 5\$, 3\$, 1\$. Entrée libre tous les mardis. Histoires d'amour et d'éprouvettes. Se termine le 10 décembre. Etres dans son assiette. Se termine le 21 mars. Le monde à déjeuner. Se termine le 27 septembre. La donation des Jésuites, collection chinoise. Mi-vrai, mi-faux. Se termine le 31 janvier. Sous la loupe du géologue - 150 ans d'histoire. Se termine le 28 mars 93. Rencontre de deux mondes. Se termine le 3 janvier 93. 1792-1892: un siècle de vie parlementaire. Se termine le 11 octobre. Le Saint-Laurent, attention fragiles! Se termine le 13 septembre.

VOS BILLETTS S.V.P.P., de Maurice Hennequin. Adaptation de Jean Barbeau. Avec Denise Dubois, Patric Saucier, Normand Daneau, Yves Amyot, Manon Minier, André Desjardins et John Applin. Mar. au sam 20h30. Théâtre La Fenière, 1500 rue de la Fenière, Ancienne-Lorette. Billets: 21\$ en semaine; 23\$ les samedis. Rés.: 872-1424.

PATRICK BRUEL EN CONCERT. Vendredi 13 novembre, 20 h COLISÉE DE QUÉBEC. Réservations: 691-7211. Sièges réservés: 29,50\$. Sièges V.I.P. disponibles: 35,50\$.

MUSÉE D'INTERPRÉTATION DU PARC DES CHAMPS DE BATAILLE, Pavillon Baillarge. Musée du Québec, Parc des Champs-de-bataille. Frederick G. Todd: l'architecture paysagiste au tournant du siècle. Jeu. au Mar. 10h à 17h45; Mer. 10h à 21h45. Entrée libre.

MUSÉE DE LA CIVILISATION, 85, rue Dalhousie. Mar. au dim 10h à 17h et mercredi de 10h à 21h. Possibilité de visites guidées. Réservations: 643-2158. Prix: 5\$, 3\$, 1\$. Entrée libre tous les mardis. Histoires d'amour et d'éprouvettes. Se termine le 10 décembre. Etres dans son assiette. Se termine le 21 mars. Le monde à déjeuner. Se termine le 27 septembre. La donation des Jésuites, collection chinoise. Mi-vrai, mi-faux. Se termine le 31 janvier. Sous la loupe du géologue - 150 ans d'histoire. Se termine le 28 mars 93. Rencontre de deux mondes. Se termine le 3 janvier 93. 1792-1892: un siècle de vie parlementaire. Se termine le 11 octobre. Le Saint-Laurent, attention fragiles! Se termine le 13 septembre.

REGART, Lévis en oeuvre, fort sur la ville, 8 sculptures sur 8 sites extérieurs. A compter de dimanche 57, côte du Passage, Lévis (angle de la rue Regni). Mer. au dim 12h à 17h. Se termine le 31 octobre. Exposition de huit artistes. Se termine le 16 août.

LES GRANDES CHALEURS, de Michel Marc Bouchard. Avec Rejean Valois, Carol Cassista, Simone Chartrand, Jacques-Henri Gagnon et Marjolaine Lacroix. Mise en scène de Jacques Lessard. Mar. au sam 20h30. Théâtre de l'île 342, du Galendard, St-Pierre, Ile d'Orléans. Billets: 21\$, 23\$ les samedis. Rés.: 872-1424.

FESTIVAL D'ÉTÉ INTERNATIONAL DE QUÉBEC. MAISON THOMAS BAILLAIRGE. Centre d'accueil du Musée du Séminaire, 2 Côte de la Fabrique. Trois siècles de continuité.

VOL DE NUIT CHANSON. CLUB SPORTIF LAURIER. LAURENCE JALBERT, PHILIPPE LAFONTAINE, RICHARD SÉGUIN, LE TRÉSOR DE LA LANGUE, DANIEL LAVOIE. Spectacle SON ET LASER. LE CIRQUE DU SOLEIL. Bar/restaurant. Danse. FESTIVAL FOLKLORIQUE DES ENFANTS DU MONDE.

Bell dit oui à la concurrence.

Mais la récente décision du CRTC force Bell à modifier son réseau afin que les concurrents puissent s'en servir. Bell doit également assumer la majorité des coûts de ces modifications.

En plus, Bell devra contribuer deux fois plus qu'eux pour financer le service local de base.

Bell est donc obligée d'investir massivement pour faciliter l'arrivée de ses concurrents.

Malgré ceci, Bell s'engage à continuer de baisser les tarifs de l'interurbain. La concurrence doit favoriser les consommateurs.

Pas les concurrents.

LA
CONCURRENCE
EN
INTERURBAIN
DOIT
FAVORISER
LES
CONSOMMATEURS.
PAS LES
CONCURRENTS.

Bell
des gens de parole